

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 9 Janvier 2014 - 8 Rabi' al-awwal Safar 1435 - N° 476 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

PRÉSIDENTIELLE 2014

Sellal
met fin aux
spéculations,
rumeurs et intox

«Le corps
électoral
sera convoqué
la semaine
prochaine»



Pages 4-5

ALGÉRIE-ESPAGNE
M. Lamamra
reçoit le nouvel
ambassadeur
d'Espagne
en Algérie

Page 3

O N S
Evolution
de 9% du PIB
de l'Algérie
en 2012

Page 3

A L'OCCASION DE YENNAYER, M. ASSAD EL HACHEMI, PRÉSIDENT DU HAUT-COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ, INVITÉ HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

235000 apprenants en tamazight

► Sorties de promotions de licences, magister et de doctorat d'Etat



DK NEWS
choisi par
le HCA point
de départ
des festivités

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Pages 6-7

Des spectacles de musique, de théâtre et de poésie ainsi que des expositions seront au programme des festivités du «Yennayer 2964», le nouvel an amazigh qui se tiendront cette année du 10 au 13 janvier dans la wilaya de Tébessa. Organisées par le Haut commissariat à l'amazighité, les célébrations du nouvel an amazigh coïncidant avec le 12 janvier de chaque année, seront marquées par des «mini-salons» dédiés au livre, au multimédia et à l'artisanat de différentes régions du pays, à l'instar d'Illizi, Adrar, Ghardaïa et Khénchela.

Pages 6-7

PROJET DE LOI SUR L'AUDIOVISUEL
**Débats passionnés
et passionnantes
au Parlement**

Page 3

FRUITS ET LÉGUMES
L'instabilité des prix est
due à un «problème de
régulation du marché»

Page 5

ANP 174 tonnes
de farine et autres
denrées alimentaires
saisies à Tin Zaouatine
(extrême sud du pays)

Page 24

SCIENCE et VIE
**Le bilan
physique
préalable
au sport**

Pages 12-13

SOCIÉTÉ

L'ENICAB
DE BISKRA
**Reprise
du travail
après 52
jours de
grève**

Page 2

FOOTBALL
CAN-2014 DAMES :
**La sélection
algérienne
en stage du 11
au 19 janvier**

Page 20

ALGER
**Il tue sa
fiancée
20 ans
de réclusion
criminelle**

Page 9



Régions Nord : 22° à Alger

• Prédominance d'un temps généralement ensoleillé la journée.
Les vents seront faibles à modérés.
La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 20° à Tamanrasset

• Temps généralement ensoleillé à partiellement voilé vers le Sud-Ouest.
Les vents seront d'Est à Nord-Est 20/40 km/h avec localement quelques soulèvements de sable.

Alger	max	22°	min	10°
Oran	max	23°	min	10°
Annaba	max	22°	min	07°
Béjaïa	max	24°	min	11°
Tamanrasset	max	20°	min	05°

EL-OUED

700
microporjets
créés en 2013

Sept cent deux (702) microporjets ont été montés en 2013 à travers la wilaya d'El-Oued par le biais du dispositif de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), a-t-on indiqué hier auprès de l'antenne locale de cet organisme. D'un volume d'investissement de 3,4 milliards DA, ces entités économiques ayant généré 1.404 emplois à la satisfaction des jeunes dans les 30 communes de la wilaya, sont versées dans les services et métiers avec 516 entités, l'agriculture (98), le bâtiment et travaux publics (72), l'industrie (16), en plus de 33 autres entités gérées par des femmes, a précisé le directeur de l'antenne de l'ANSEJ, M. Abdelkader Saïdi.

Le même responsable a fait savoir que 195 porteurs de projets ont bénéficié, durant cette période, de sessions de formation sur les modalités de gestion et de marketing.

**ENICAB
DE BISKRA**
**Reprise
du travail après
52 jours de grève**



Les travailleurs de l'Entreprise des industries du câble (ENICAB) de Biskra ont repris le travail mercredi, après 52 jours de grève pour revendiquer des augmentations de salaires et le règlement des situations administratives en suspens.

Les différents ateliers de cette entreprise dont le capital avait été ouvert, en mai 2008, à l'américain General Cable, ont repris le cours normal de leurs activités au terme d'un «accord conclu entre l'administration et le partenaire social», a indiqué l'APS Mustapha Kadi, membre du syndicat de l'ENICAB.

Les deux parties ont convenu d'un accord à l'issue d'une réunion tenue en présence du directeur général de l'entreprise, Jose-Maria Gallego, du représentant de l'UGTA, Saïd Haddad, du secrétaire de wilaya de l'UGTA, Mohamed Djoudi, et de cadres du syndicat d'entreprise, a précisé la même source.

SAMEDI 11 JANVIER AU FORUM DE DK NEWS

«Obésité, malbouffe et malnutrition en Algérie» thème d'une conférence

M. Djamel-Eddine Oulmane, médecin à l'Institut national de santé publique (INSP), et Mme Salihia Hamdi, inspectrice principale et contrôleur de produits alimentaires au ministère du commerce seront les invités du Forum de DK News pour une conférence-débat le samedi 11 janvier 2014 à 10h30 ayant pour thème «Obésité, malbouffe et malnutrition en Algérie».

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication sis 3, rue du Djurdjura, face au lycée El Mokrani, Ben Aknoun, Alger.



**DEMAIN À 17H
À LA SALLE IBN
KHALDOUN**
**Concert
du groupe
Les Abranis**

A l'occasion de la célébration du nouvel an berbère "Yennayer" 2964, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise demain à partir de 17h à la salle Ibn Khaldoun, un concert rock qui sera animé par le légendaire groupe Les Abranis.

No comment

LES BILLETS DE 200 DA RETIRÉS DÉFINITIVEMENT EN DÉCEMBRE 2014



**PERTURBATION
DANS LA DISTRIBUTION
DU LAIT EN SACHET**
**Le ministère du
Commerce ouvre
une enquête**

Le ministère du Commerce vient d'ouvrir une enquête pour déterminer les "vraies" raisons derrière la perturbation dans la distribution du lait en sachet relevée depuis quelques jours, a-t-on appris hier auprès du ministère. Plusieurs wilayas du pays, dont Alger, ont connu ces derniers jours des perturbations dans la distribution du lait pasteurisé en sachet (de 25 DA).

"Le ministère va enquêter sur les vraies raisons à l'origine des perturbations dans la distribution de ce produit suite à une polémique entre l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) et les différentes laiteries", a indiqué M. Aït Abderahmane directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère. En effet, les laiteries estiment que ces perturbations sont dues au fait que l'ONIL a diminué les quotas habituels de poudre de lait qu'il distribue aux laiteries mais l'office affirme que le problème se pose au niveau de la distribution dans ces unités, explique le responsable. "Toutes les laiteries, publiques ou privées, reçoivent leurs quotas normalement sans aucune restriction et cela depuis trois ans. Il n'y a aucun dysfonctionnement", affirme, de son côté, le directeur général de l'ONIL, Fethi Messar. L'Office a déjà "confirmé les achats de poudre de lait pour six mois ce qui va permettre d'assurer les approvisionnements jusqu'au ramadan 2014", souligne encore ce même responsable en ajoutant qu'il n'y avait aucune raison pour l'ONIL de réduire ses quotas. "Les laiteries reçoivent leurs quotas selon les conventions qu'on a signées et selon le programme de répartition de la poudre de lait arrêté par le comité interministériel créé par le ministère de l'Agriculture", indique-t-il.

AIN DEFLA
**• Léger recul
du taux
d'analphabétisme**

Le taux d'analphabétisme a légèrement reculé ces dernières années dans la wilaya d'Aïn Defla passant de 22,8% en 2008 à 21% en 2013, a indiqué hier le directeur de l'annexe de l'Office national d'alphanumerisation et d'enseignement pour adultes. Ce taux était de 43,1% en 1998 au niveau de la wilaya, a observé M. Choumani Abdellakdar, qui s'exprimait à l'occasion de la Journée arabe de lutte contre l'analphabétisme, célébrée le 8 janvier de chaque année. Ce résultat est le fruit de la conjugaison des efforts de nombreux intervenants, a précisé M. Choumani, faisant remarquer que la lutte contre l'analphabétisme n'est pas le ressort exclusif de l'Office mais concerne la société toute entière. «Il est nécessaire que la société civile s'implique et que les anciens réflexes soient bannis», a-t-il souligné, mettant en exergue le proverbe arabe qui dit: «Savoir est synonyme de lumière, l'ignorance est synonyme d'obscurité».

• Lancement d'une opération de décentralisation du service des cartes grises au profit de 6 daïras

Une opération de décentralisation du service des cartes grises de la wilaya d'Aïn Defla vient d'être lancée au profit de 6 daïras, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Cette mesure qui rentre dans le cadre d'une application des dispositifs de la circulaire du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, vise à rapprocher davantage l'administration du citoyen, a indiqué la même source. Les daïras concernées par cette opération sont celles de Boumedfaâ, El Attaf, Aïn Defla, Djellida, Bordj Emîl Khaled et Djendel, a-t-on précisé, signalant que des opérations du même genre auront lieu à l'avenir à l'adresse des daïras restantes. Les directions de l'administration locale et de la réglementation et des affaires générales de la wilaya ont doté les daïras concernées en matériel de bureautique et informatique ainsi qu'en personnel technique pour la confection des cartes grises, a-t-on relevé.

M. DJOUDI

Les prochaines lois sur le règlement budgétaire seront soumises à la Cour des comptes plus tôt que d'habitude

Les prochains projets de loi sur le règlement budgétaire seront soumis à la Cour des comptes plus tôt que d'habitude afin de permettre à cette institution de préparer son rapport en intégrant les appréciations des différents secteurs, a indiqué hier le ministre des Finances, Karim Djoudi.

«La Cour des comptes prépare son rapport sur le projet de règlement budgétaire de l'année n°3, bien avant sa transmission à l'Assemblée populaire nationale (APN) et au Conseil de la nation et sans avoir les explications préalables des secteurs concernés», a-t-il déclaré en marge de la présentation du projet de loi devant le Conseil de la nation.

Désormais, la Cour des comptes «recevra plus tôt ce



projet de loi pour qu'elle puisse présenter ses conclusions à chaque secteur et intégrer leurs avis dans ce rapport lorsque ceci est justifié», a ajouté le ministre. Interrogé sur les ressources financières bloquées dans certains comptes spéciaux, une question soulevée par certains membres du Conseil lors des débats, M. Djoudi a affirmé que «réellement, ces montants ne sont pas dans

ces comptes mais au niveau de la Banque d'Algérie». «Dans le cas des comptes spéciaux, l'argent reste au niveau des comptes courants de la Banque d'Algérie», a-t-il fait savoir. «Dans le cas des comptes spéciaux, le rythme de consommation se traduit par un décroissement et quand il n'y a pas utilisation des ressources inscrites par ces fonds sur le plan comptable, il n'y a pas de mouve-

ments de fonds», a-t-il expliqué. Par ailleurs, le ministre a rappelé que l'administration fiscale avait engagé un processus de mise en place d'un système d'information avec une assistance technique espagnole dans le cadre de sa modernisation.

Le texte de loi portant règlement budgétaire de 2011, adopté par l'Assemblée populaire nationale (APN) fin décembre 2013, doit être voté par la deuxième chambre du parlement ce jeudi. La loi sur le règlement budgétaire est un document comptable soumis à l'approbation du Parlement et l'un des trois types de lois de finances avec les lois de finances initiale et complémentaire. A la fin de chaque exercice, elle arrête le montant définitif des dépenses et des recettes de l'Etat et le résultat budgétaire qui en découle.

ONS

Evolution de 9% du PIB de l'Algérie en 2012

La valeur du Produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie a évolué de 9,4% en 2012, à 15,843 milliards (mds) DA (204,3 mds usd) contre 14,519,8 mds DA (199,3 mds usd) en 2011 grâce aux investissements, notamment publics, consentis pour booster la croissance économique, selon l'Office national des statistiques (ONS).

L'économie algérienne a réalisé en 2012 une croissance de 3,3% contre 2,8% en 2011, selon une publication de l'ONS sur les comptes économiques en volume. Le PIB hors hydrocarbures a évolué d'un point, se situant à 7,1% en 2012 contre 6,1% en 2011, enregistrant ainsi une «évolution appréciable», selon l'Office. Par habitant, le PIB est passé de 5.427,8 dollars en 2011 à 5.449,6 dollars en 2012, selon la même source. En dépit d'une crise financière mondiale et des incertitudes régionales, l'Algérie, grâce à sa politique macro-économique prudente mise en œuvre durant ces dernières années, a réalisé des résultats économiques «satisfaisants», a indiqué à l'APS M. Hamid Zidouni, Directeur général adjoint de l'Office.

Cette croissance économique a été rendue possible grâce notamment à une demande d'investissement soutenue par le programme d'investissements publics, a souligné M. Zidouni, relevant que «l'investissement a été la composante la plus dynamique de la croissance économique qu'a connu le pays en 2012». Après une croissance de seulement 2,9% en 2011, l'investissement

s'est nettement redressé en 2012 enregistrant une croissance de 7,2%, retrouvant ainsi un taux supérieur même à celui de 2010 (7%). Ce résultat est à mettre en relation avec les dépenses d'investissements de l'Etat qui ont augmenté de plus de 20%, passant de 1.820,5 mds DA en 2011 à 2.187,4 mds DA en 2012. Cette augmentation «conséquente» a touché particulièrement les infrastructures socioculturelles et l'Habitat avec des hausses, respectivement, de 23,4% et 125,2%. Outre le programme d'investissement public, cette croissance économique a été soutenue par «l'amélioration de la performance de certains secteurs d'activité tels que l'Agriculture qui a réalisé un taux de croissance de 7,2% et le BTPHC avec 8,2%.

Les services : un des principaux moteurs de croissance

Les services marchands (transports, communications, hôtels, cafés, restaurants) restent un des principaux moteurs de la croissance du pays en 2012.

Intervenant en amont et en aval dans d'autres secteurs de la sphère réelle, «les services affichent constamment un dynamisme et soutiennent fortement la croissance globale», relève l'ONS. En effet, ce secteur a réalisé une croissance de 7,1% en 2012 et a contribué de plus de 20% dans la formation du PIB et de 30% à la formation du PIB hors hydrocarbures. Les secteurs des transports et de la télécommunication ont réalisé des taux de croissance appréciables avec res-

pectivement 8,8% et 6,9% en 2012. Par ailleurs, l'activité des services non marchands (administrations, hôpitaux...), qui reste dominée à hauteur de 76% par les administrations publiques a réalisé une croissance de 4,2%. La consommation des ménages a affiché en 2012 une croissance de 5%, contre 6% en 2011. Bien que le rythme d'évolution de la consommation a fléchi d'un point, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une «bonne performance» eu égard au contexte de 2012 caractérisé par une augmentation de près de 8,9% des prix à la consommation, estime l'ONS. Toutefois, la croissance a ralenti, dans une certaine mesure, vulnérable à certains facteurs exogènes tels que les cours du pétrole», note encore l'Office. Le secteur des hydrocarbures n'arrive pas à inverser la tendance baissière enclenchée depuis 2006. En 2012, le secteur a enregistré une contre performance de 3,4%. La valeur du PIB de l'Algérie a plus que triplé durant les dix dernières années (2000 à 2011), passant de 4.123,5 milliards DA (54,8 mds dollars) en 2000 à 14.481 milliards de DA en 2011 (198,8 mds dollars).

La croissance du PIB connaît une évolution moyenne annuelle de 4,2% durant cette période où elle a évolué en deçà de la moyenne de 3,8% en 2000 à 7,2% en 2003, avant de retomber à 3,6% en 2010 et à 2,6% en 2011. L'ONS élaboré et publie les comptes en volume pour la deuxième année consécutive. Cette mission était prise en charge par les services de la planification et de la prospective.

**ALGÉRIE-ESPAGNE
M. Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur d'Espagne en Algérie**



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a reçu hier, Alejandro Polanco Mata, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume d'Espagne auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

**ALGÉRIE-VIETNAM
Tenue à Hanoi de la 10^e réunion du Comité intergouvernemental algéro-vietnamien**

Les travaux de la 10^e réunion du Comité intergouvernemental algéro-vietnamien ont débuté hier à Hanoi pour discuter de la coopération bilatérale dans plusieurs domaines.

Il s'agit notamment des secteurs du pétrole, du commerce, de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'information, des télécommunications et du tourisme.

La réunion est co-présidée par le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounes, et le ministre vietnamien de la Construction, Trinh Dinh Dung. Les deux parties discuteront, au cours de cette session, du contenu de cinq projets d'accord de coopération bilatérale dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle, du tourisme et des sports.

M. Benyounes a estimé, à cette occasion, que le mécanisme de coopération (comité intergouvernemental) «contribute à renforcer les relations de coopération intégrale entre les deux pays», estimant, cependant, que «les échanges commerciaux bilatéraux restent en deçà des potentiels affichés».

«L'Algérie dispose d'atouts dans plusieurs domaines comme la chimie et l'agriculture et souhaite coopérer avec le Vietnam dans ces domaines, tout comme elle projette d'attirer des investissements dans la métallurgie, l'exploitation pétrolière, la production agricole, l'électricité et la construction», a-t-il ajouté.

PROJET DE LOI SUR L'AUDIOVISUEL

Un large débat autour du texte au Parlement et plusieurs propositions d'amendement

Le projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle, présenté mardi par le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, devant l'Assemblée populaire nationale (APN) a été largement débattu par les députés qui ont avancé plusieurs propositions d'amendement à ce nouveau texte. Lors de la présentation du projet de loi, M. Messahel a fait part de son intention de proposer prochainement un amendement pour «lever l'ambiguité» qui entoure l'article 7 du dit texte afin d'expliquer le concept de

«thématisé» sans préjudice des dispositions de la loi organique relative à l'information.

L'article 7 définit certains termes utilisés dans le texte de loi dont le concept de «chaîne thématique ou prestation thématique» qu'il présente comme étant «un programme télévisuel ou radiophonique destiné à une catégorie donnée du public et basé sur un ou plusieurs thèmes spécialisés». L'article de loi en question avait suscité moult réactions de la part des profes-

sionnels et du secteur privé désirant investir dans ce domaine. Ces derniers estiment que cette disposition tend à poser des restrictions à la liberté d'expression en maintenant les médias lourds sous l'emprise de l'Etat.

Pour M. Messahel, ces réactions bien que minimales, sont dues à une lecture «sélective» ne tenant pas compte de l'ensemble des dispositions prévues par le projet de loi, affirmant que cet article «ne tend nullement à imposer des restrictions aux opé-

rations privées, étant donné que le texte prévoit une prestation thématique multiple».

De son côté, la commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'APN a introduit plusieurs amendements au projet de loi qui compte 107 articles et ayant touché 26 dont l'article 7 qui a suscité des appréhensions chez les professionnels, notamment du secteur privé désirant investir dans le domaine, le considérant comme une restriction de la liberté de la presse.

APS

PRÉSIDENTIELLE 2014

Sellal : Les Algériens iront voter

Le Premier ministre s'est montré rassurant à propos de la prochaine élection présidentielle, en affirmant que les Algériens iront voter « la tête haute, dans la sérénité et la dignité ».

Ce sont là autant de messages clairs qui tombent à point nommé pour mettre fin à toutes les spéculations, les rumeurs et l'intoncé véhiculés par des esprits malintentionnés qui veulent jeter le discrédit sur le scrutin du printemps 2014.

Sellal est allé encore plus loin en disant persuadé que le peuple algérien sera à la hauteur de cet événement dont l'importance n'est plus à présenter pour l'avenir du pays.

Sellal a annoncé que le corps électoral sera convoqué la semaine prochaine et les Algériens iront voter « la tête haute, dans la sérénité et la dignité ». Et il a ajouté que le gouvernement et le président de la République sont « sereins », dans la mesure où le peuple algérien sera « à la hauteur de l'événement ». Il a encore fait observer que l'Algérie est aujourd'hui « sur la bonne voie » et cela a été possible grâce à la politique de réconciliation pronée par le président Abdelaziz Bouteflika. Le Premier ministre a mis en avant les efforts déployés par le gouvernement, précisant que « beaucoup de choses ont été réalisées dans ce sens et nous avons atteint un niveau appréciable ».

« Nous devons poursuivre ces efforts et éviter tout retard susceptible de freiner cette dynamique de développement », a-t-il soutenu. M. Sellal a réaffirmé, par la même occasion, la détermination de son gouvernement de poursuivre sur la même voie dans la réalisation des infrastructures de base, tout en conservant le principe de la justice

sociale.

L'Algérie demeure, dira-t-il, une « référence » en matière de stabilité et grâce à la solidité de ses institutions, elle est en mesure de mener le processus des réformes dans le calme et la sérénité. Pour le Premier ministre, les indices du développement économique de l'Algérie sont « au vert » et elle poursuivra sa politique de développement économique et social, précisant que grâce aux efforts de l'Etat et au développement de l'économie nationale, l'inflation n'a pas dépassé, à la fin 2013, le taux de 3,4%.

Il a mis en exergue, dans ce sens, le niveau « acceptable » de l'économie nationale, reconnu par les institutions internationales dont le FMI. A propos de l'emploi et de la lutte contre le chômage qui constituent la priorité du gouvernement, le Premier ministre a souligné que l'Etat encourage l'investissement productif et la création de la petite et moyenne entreprise. Dans ce sens, la bonne gouvernance prônée par l'Algérie a permis de ramener le taux du chômage, pour la première fois dans l'histoire du pays, à 9,8% en 2013, alors qu'il était de 10% en 2011 et 11% en 2012*. Tous ces paramètres et ces facteurs encourageants ont fait à dire à de nombreux observateurs que les Algériens sont capables de déterminer leur avenir et d'être maîtres de leur destin à travers des élections libres et démocratiques.

Le chef de l'Etat qui avait initié une série de réformes politiques en 2011, n'a, à aucun moment renoncé à ses engagements et avait affirmé, à maintes occasions, que ce processus était irréversible et qu'il irait jusqu'à son terme.

Walid B.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE : Le peuple algérien sera à la hauteur de l'évènement

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est dit convaincu, mardi à Mascara, que le peuple algérien sera « à la hauteur de l'événement » lors de la prochaine élection présidentielle. « Le corps électoral sera convoqué la semaine prochaine en prévision de l'élection présidentielle et les Algériens voteront la tête haute, dans la sérénité et la dignité », a indiqué M. Sellal lors de la rencontre avec les élus locaux et les représentants de la société civile de la wilaya de Mascara. « Le gouvernement et le président de la République sont sereins dans la mesure où le peuple algérien sera à la hauteur de l'événement », a souligné M. Sellal, ajoutant que « grâce à sa stabilité et à ses potentialités humaines et matérielles, l'Algérie est sur la bonne voie ».

Le Premier ministre a mis en

avant les efforts déployés par le gouvernement, précisant que « beaucoup de choses ont été réalisées dans ce sens et nous avons atteint un niveau appréciable ». « Nous devons poursuivre ces efforts et éviter tout retard susceptible de freiner cette dynamique de développement », a-t-il soutenu.

M. Sellal a réaffirmé, par la même occasion, la détermination de son gouvernement de poursuivre sur « la même voie » dans la réalisation des infrastructures de base, tout en conservant le principe de la justice sociale».

L'Algérie demeure une « référence » en matière de stabilité, a affirmé le Premier ministre qui a invité, par ailleurs, les responsables au niveau local à « ne pas décevoir » les jeunes.

APS

SELLAL À MASCARA: Les indices du développement économique de l'Algérie sont «au vert»

• **M. Sellal annonce un programme complémentaire de 36,31 milliards DA au profit de la wilaya de Mascara**

• **L'Algérie poursuivra sa politique de développement économique et social**



Les indices du développement économique de l'Algérie sont « au vert » et elle poursuivra sa politique de développement économique et social, a affirmé mardi à Mascara le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. M. Sellal a indiqué, dans une allocution devant les élus locaux et les représentants de la société civile de cette wilaya, que grâce aux efforts de l'Etat et au développement de l'économie nationale, « l'inflation n'a pas dépassé, à la fin 2013, le taux de 3,4% ».

Il a mis en exergue, dans ce sens, le niveau « acceptable » de l'économie nationale « reconnu par les institutions internationales dont le FMI ».

A propos de l'emploi et de la lutte contre le chômage qui constituent la priorité du gouvernement, le Premier ministre a souligné que l'Etat « encourage l'investissement productif et la création de la petite et moyenne entreprise », ajoutant que « la bonne gouvernance prônée par l'Algérie a permis de ramener le taux du chômage, pour la première fois dans l'histoire du pays, à 9,8% en 2013, alors qu'il était de 10% en 2011 et 11% en 2012* ».

Evoquant la prochaine présidentielle, M. Sellal s'est dit convaincu que le peuple algérien sera « à la hauteur de l'événement ».

« Le corps électoral sera convoqué la semaine prochaine en prévision de l'élection présidentielle et les Algériens voteront la tête haute, dans la sérénité et la dignité », a indiqué M. Sellal lors de la rencontre avec les élus locaux et les représentants de la société civile de la wilaya de Mascara.

« Le gouvernement et le président de la République sont se-

reins dans la mesure où le peuple algérien sera à la hauteur de l'événement », a souligné M. Sellal, ajoutant que « grâce à sa stabilité et à ses potentialités humaines et matérielles, l'Algérie est sur la bonne voie ».

L'Algérie demeure une « référence » en matière de stabilité, a affirmé par ailleurs le Premier ministre qui a invité, par ailleurs, les responsables au niveau local à « ne pas décevoir » les jeunes.

Auparavant M. Sellal a présidé au nouveau pôle universitaire du quartier de « Sidi Said » une cérémonie de remise d'arrêts de logements de fonction à des enseignants de cet établissement de l'enseignement supérieur dans le cadre d'un quota de 50 logements livrés dernièrement.

En outre, au cours d'une visite d'une exploitation agricole privée des « Frères Sahraoui », M. Sellal a rappelé le soutien de l'Etat aux fellahs victimes de la surproduction de la pomme de terre à travers un soutien des prix à raison de 5 dinars pour chaque kilogramme. Le Premier ministre a également réitéré la disponibilité de l'Etat à aider les agriculteurs pour développer la production et la mise en valeur des terres. M. Sellal a procédé également à la mise en service du projet d'aménagement et de rénovation du réseau d'irrigation du périmètre irrigué de la plaine de Sig, dans la commune éponyme.

À cette occasion, des explications ont été fournies au Premier ministre sur ce projet, lancé à la mi 2012 et réceptionné au mois de janvier en cours.

Ce projet permet l'irrigation de 4.993 hectares de terres agricoles à partir du barrage « Chorfa 2 » proche de la ville de Sig, dans le

biais de canalisations souterraines pour éviter l'évaporation de l'eau et la détérioration rapide du réseau.

Le projet d'aménagement et de rénovation du réseau d'irrigation du périmètre agricole de la plaine de Sig revêt une grande importance en matière de protection et de relance de l'oléiculture qui fait la réputation de la région, à travers l'élimination du problème de fuites d'eau en raison de la vétusté du réseau, l'évaporation et le pompage illicite.

Sur place, M. Sellal a suivi des explications sur la situation du secteur de l'hydraulique dans la wilaya et les plus importants projets en cours de réalisation.

Il s'agit, entre autres, des travaux de désenvasement du barrage de Bouchnifia. Les travaux portant extraction de 6 millions de mètres cubes de vase ont atteint un taux d'avancement de 60 pour cent.

De nouveaux équipements seront acquis pour accélérer la cadence des travaux devant s'achever à la fin de l'année en cours.

Les chargés du secteur ont, par ailleurs, présenté une étude visant l'acheminement des eaux du barrage de Bouchnifia vers celui de Fergoug pour éviter les pertes dues à l'évaporation de ce précieux liquide. M. Sellal a procédé aussi au lancement des travaux du projet d'alimentation en eau potable de 11 communes de la wilaya à partir de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactâa (Oran) et par le biais du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO).

Ce projet est destiné à alimenter environ 300.000 habitants de onze communes par un quota de 122.000 mètres cubes d'eau potable par jour.

Le président Bouteflika a donné des instructions pour que le film sur l'Emir Abdelkader « soit à la hauteur »

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué mardi à Mascara, que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a donné des instructions fermes pour que le film sur l'Emir Abdelkader, qui est en préparation, « soit à la hauteur » des grandes qualités de cette personnalité.

Le chef de l'Etat a, à ce propos, mis l'accent sur la nécessité de « faire appel à des experts et de grands spécialistes », a déclaré M. Sellal lors d'une rencontre avec les élus locaux et les représentants de la société civile au terme de sa visite de travail dans la wilaya de Mascara.

Il a affirmé que cet intérêt est accordé à ce film « pour mettre en exergue les grandes qualités de la personnalité de l'Emir basées sur la tolérance et les valeurs authentiques de l'Islam ».

Le Premier ministre a souligné, dans ce contexte, que « la première séquence de ce film présentera l'Emir Abdelkader à Damas se faisant un devoir religieux et humanitaire de défendre des chrétiens ».

M. Sellal donne le coup d'envoi des travaux du projet de ligne ferroviaire vers Hassi Mefsoukh

M. Sellal inspecte l'usine de production de câbles à Mesra

M. Sellal inaugure la faculté de médecine

M. Sellal inaugure le port de pêche et de plaisance de Salamandre

M. Sellal inspecte le projet du nouveau pôle urbain de Sayada

M. Sellal s'enquiert du projet de réalisation du théâtre régional

M. Sellal instruit les producteurs de lait de supprimer «progressivement» l'emballage en plastique

Sellal à Mostaganem



un programme complémentaire de 32, 242 milliards DA au profit de la wilaya de Mostaganem

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a entamé, hier, une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Mostaganem, inscrite dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Lors de cette visite, M. Sellal, qui est accompagné d'une importante délégation ministérielle, a procédé dans la zone de Kharrouba, dans la périphérie de la ville de Mostaganem, à l'inauguration de la faculté de médecine, d'une capacité de 4.000 places pédagogiques. Dans la commune de Sayada, il a inspecté le projet du nouveau pôle urbain, loca-

lisé dans la zone d'El Hachem devant abriter 4.400 logements et plusieurs structures et équipements publics. Il a visité ensuite une usine de production de câbles électriques, implantée dans la zone d'activités de la commune de Mesra et inscrite dans le cadre de l'investissement privé. Par ailleurs, M. Sellal a inspecté le projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Hassi Mefsoukh (Oran) à la ville de Mostaganem sur une distance de 55,5 km. Il s'est rendu ensuite sur le chantier de réalisation du futur théâtre régional de Mostaganem pour suivre l'avancée des travaux de cette importante

infrastructure culturelle.

Enfin, le Premier ministre a procédé à l'inauguration du port de pêche et de plaisance de Salamandre, dans la ville de Mostaganem. Sur place, il a visité une exposition dédiée aux secteurs de l'agriculture, l'industrie et la pêche.

Au terme de cette visite, M. Sellal a présidé une réunion élargie avec les élus, les représentants de la société civile pour s'enquérir du processus de développement dans cette wilaya et prendre connaissance des préoccupations de ses citoyens.

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a indiqué hier à Mostaganem que la station de dessalement d'eau de mer de Mactaa (Oran) sera mise en service d'ici à trois mois.

La station de dessalement d'eau de mer de Mactaa, la plus grande en Afrique, sera mise en service d'ici à trois

mois en coordination avec le ministère de l'Energie et des mines, a précisé M. Necib, en marge de la visite de travail qu'effectue le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la wilaya de Mostaganem.

Avec une capacité de production de 500.000 mètres cubes par jour, la station de Mactaa, qui

s'étend sur 17,4 hectares, permettra à la wilaya d'Oran d'assurer son autosuffisance en matière d'eau potable, a souligné le ministre.

La station permettra également la wilaya d'Oran d'approvisionner en eau des vilayats limitrophes à l'instar de Relizane, Mostaganem et Tiaret, a ajouté M. Necib.

Mise en service de la station de dessalement d'eau de mer de Mactaa (Oran) d'ici trois mois

FRUITS ET LÉGUMES

L'instabilité des prix est due à un «problème de régulation du marché»

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri, a attribué l'instabilité des prix des fruits et légumes «essentiellement» à un problème de «régulation du marché».

«Les services chargés de la répression de la fraude et du contrôle des produits doivent faire leur travail, alors que de notre côté, en tant que ministère, nous sommes tenus par la production pour approvisionner le marché national et mettre le produit à la disposition et à la portée du citoyen», a déclaré hier à Mostaganem le ministre, en marge de la visite

de travail qu'effectue le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans cette wilaya.

Pour M. Nouri, il y a un «maillon» (contrôle) qui manque dans l'organisation du marché, de manière à faire en sorte que les produits agricoles «nepassent pas par les spéculateurs et les intermédiaires» qu'il a considérés comme «la principale cause des perturbations et des hausses des prix». «Il est vrai qu'il y a un travail qui se fait au niveau du secteur de l'agriculture pour augmenter la production, mais il y a aussi les missions de contrôle qui sont du ressort du ministère Commerce», a fait remarquer le

ministre.

Il a affirmé, à cet égard, que l'Etat est tenu d'être constamment présent pour accompagner les producteurs et jouer son rôle de régulateur.

En ce sens, il a rappelé les dernières mesures prises pour venir en aide aux producteurs à raison de 5 DA le kg de pomme de terre pour ce qui est des quantités stockées, assurant que son département a aussi augmenté le prix de référence de ce produit pour la saison à venir (2013-2014) pour passer à 23 DA au lieu de 20 DA.

TRANSPORTS

Lancement d'un avis d'appel d'offres pour la mise en place à Alger d'un centre de régulation de la circulation

La direction des déplacements, des transports et de la circulation relevant du ministère des Transports vient de lancer par voie de presse un avis d'appel d'offres national et international pour la mise en place d'un centre de régulation de la circulation à Alger.

Cet avis d'appel d'offres qui porte sur la création d'un centre de régulation de la circulation dans la région d'Alger s'adresse aux soumission-

naires ayant les qualifications nécessaires pour ce type de service.

Les candidats qui soumissionnent seuls doivent avoir conçu et réalisé des solutions informatiques de régulation de la circulation pour une ville d'au moins 500 carrefours. Pour les groupements, le chef de file doit obéir aux mêmes conditions que les soumissionnaires seuls, les autres membres doivent avoir participé à la réalisati-

tion d'un système similaire au moins.

Les dossiers des candidats doivent également comporter des références dans le domaine de la régulation de la circulation, ainsi que des attestations de bonne exécution des systèmes centralisés, précise-t-on encore.

Un Conseil du gouvernement sera prochainement consacré au problème de la circulation automobile dans la

capitale, a annoncé lundi Tayeb Belaïz, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, en marge d'une visite de travail dans la wilaya d'Alger.

«L'axe le plus urgent sur lequel il faut insister est celui du problème de la circulation (automobile) qu'il faut arriver à régler le plus vite possible», a expliqué le ministre de l'Intérieur à l'issue d'un exposé sur le plan stratégique de modernisation de la ville.

LOI SUR L'AUDIOVISUEL

Appel à l'accélération de la mise en place de l'autorité de régulation et réserves sur sa composante

Plusieurs députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé hier à Alger, lors des débats sur le projet de loi relatif à l'activité audiovisuel, à l'accélération de la mise en place de l'autorité de régulation, tandis que d'autres ont émis des réserves sur la manière de désigner ses membres.

Au deuxième jour des débats qui se sont déroulés en séance plénière, présidée par le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khalifa, et en présence du ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, des députés ont souligné l'importance de mettre en place l'autorité de régulation le plus rapidement possible après l'adoption de la loi sur l'audiovisuel, afin d'encadrer d'une manière professionnelle le secteur.

D'autres se sont posé des questionnements sur la composante de l'autorité de régulation dont le nombre des membres est de neuf, parmi lesquels cinq sont désignés par le président de la République, et le reste par le Parlement, tout en s'interrogeant aussi sur ses prérogatives.

Nora Labeyd, députée du Rassemblement national démocratique (RND), a estimé que la création de l'autorité de régulation de l'audiovisuel est une «démarche positive» à même de faciliter la mission des journalistes spécialisés et de leur permettre d'exercer leur métier dans le respect de l'éthique et de la déontologie.

Elle a émis le vœu de voir cette autorité mise en place dans les plus brefs délais afin d'éviter le scénario de la création de l'autorité de régulation de la presse écrite qui, a-t-elle dit, «tarde à voir le jour», appellant à accélérer, aussi, la préparation des textes d'application de la loi sur l'audiovisuel, une fois adoptée par le Parlement.

De son côté, Karima Adnane, députée du Tadjamou amel Al Djazair (TAJ), a considéré la création de cette autorité comme un «pas important» dans la réforme et l'ouverture du champ audiovisuel en Algérie, relevant, toutefois, des «zones d'ombre» dans ses prérogatives, la manière de désigner son président et ses membres, ainsi que dans la date de son installation qui n'a pas encore été décidée.

Dans le même sens, le député Ahmed Benissa, de la même formation politique, a estimé que la composante de l'autorité de régulation ne comporte pas des représentants du secteur de l'information et de la communication, plaidant pour l'implication des gens du domaine dans le souci d'éviter des appréhensions sur sa crédibilité et son objectivité.

Pour sa part, Fatma Zohra Benjedou, députée de l'Alliance de l'Algérie verte, a qualifié de «danger» et de «menace» la manière choisie pour désigner la composante de l'autorité de régulation de l'audiovisuel, sur l'ouverture du champ de l'audiovisuel en Algérie comme sur la liberté d'expression et le droit à l'information.

Par ailleurs, les interventions des députés ont concerné, également, le contenu du projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle, notamment les articles en rapport avec la création de chaînes thématiques.

A L'OCCASION DE YENNAYER, M. ASSAD EL HACHEMI, PRÉSIDENT DU HAUT-COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

Ils sont 235.000 apprenants en tamazight

La langue amazighe existe depuis longtemps, et nous sommes à l'année 2964 dans le calendrier berbère. Cependant, la langue amazighe qui a traversé des milliers d'années, a survécu aux colonisations, à la guerre contre le terrorisme, et à tout ce qui avait tenté à rendre impossible cette langue. D'où est-elle venue ? On sait que la Berbérie avait occupé l'ouest de la vallée du Nil et l'ensemble du Sahara et y furent fondés de puissants royaumes.



Said Abjaoui

Les Berbères subirent les conquêtes romaine, chrétienne, l'invasion des Vandales et il y eut de nombreuses conversions à l'islam après l'arrivée des musulmans.

Nous sommes aujourd'hui mobilisés pour les fêtes musulmanes et pour les fêtes berbères , car notre identité est façonnée par nos caractéristiques religieuses et berbères. Comment s'est construit le processus de notre identité nationale ? Nous sommes allés très loin dans la remontée du passé , aussi loin que nos mémoires peuvent remonter et nous sommes revenus à aujourd'hui en assimilant les civilisations que nous avons rencontrées. Notre identité s'est enrichie des civilisations rencontrées. L'amazighité a assimilé notre méditerranéité qui est une composante de la berbérété.

Pour nous parler de ce qu'est Yennayer, de ce qu'il représente dans la culture algérienne, le quotidien DK News a invité M. Assad El Hachemi, secrétaire général du HCA, à nous en parler au cours d'une conférence-débat avec la presse algérienne.

Le conférencier a expliqué d'abord les missions et attributions du HCA à savoir réhabiliter les fêtes amazighes et promouvoir la langue nationale qu'est la langue

DK NEWS choisi par le HCA comme point de départ des festivités

amazighe. Il est évident que la langue, toute langue ne peut évoluer que par sa mise en œuvre. Que celle-ci soit officielle ou seulement nationale, elle n'avancera que par sa mise en œuvre.

La question s'était posée de connaître les limites d'utilisation de la langue berbère, à savoir enseigner le tamazight ou enseigner en tamazight. Bien sûr, il s'agit d'abord d'enseigner une langue qui se développe avant que celle-ci ne soit assez pour qu'elle soit une langue d'enseignement.

Selon le SG du HCA, c'est en 1999 que le HCAQ avait décidé de demander que la journée de Yennayer soit une fête institutionnelle et qu'elle implique les institutions et la société civile plus le mouvement associatif. Les partenaires privilégiés sont les artistes et la société civile qui seront financés sur budget du HCA. Ceux qui encadrent les institutions sont des étudiants et enseignants de tamazight. Il faut bien sûr réhabiliter Yen-

nayer comme référent commun à tous les Algériens. Le ministère de la Culture a instruit les directions locales à l'effet de contribuer à l'essor de cette journée de Yennayer, ceci pour dire que les autorités locales à l'image des walis investissent dans la préparation de cette fête. Pour lui donner un statut de fête nationale, le HCA propose la révision de l'ordonnance du 26 juillet 1963 qui liste l'ensemble des fêtes nationales. Une reflexion est engagée pour intégrer Yennayer sur cette liste. Cette année, c'est la wilaya de Tébessa qui est choisie pour commémorer la fête de Yennayer. A Tébessa, ce sont les Nememchas qui auront à en être les acteurs.

Un programme va être réalisé dans cette wilaya , avec divers ateliers de réflexions. Rappelons qu'au sein du HCA, il y a une direction de la promotion culturelle qui s'investira dans la mise en valeur de la culture dans cette wilaya et une attention particulière sera accordée à la promotion de la langue chaouia à Tébessa. Il sera encouragé la recherche locale.

Le HCA intégrera également la dimension transfrontière de l'amazighité compte tenu du fait qu'elle existe dans les pays voisins.

Pour ce qui concerne le nombre d'apprenants , il est de 235000 actuellement et la tendance ira à son augmentation. L'avenir de la langue amazighe peut être qualifié de bon car actuellement, il y a la formation diplômante de cette langue à savoir des licences, des magistères et même des doctorats d'Etat.

Sorties de promotions de licences, magister et de doctorat d'Etat

artistes et la société civile qui seront financés sur budget du HCA. Ceux qui encadrent les institutions sont des étudiants et enseignants de tamazight. Il faut bien sûr réhabiliter Yen-





« Yennayer, un repère de notre dans le monde »

O. Larbi

Mme Bilek universitaire, l'artiste Hamidou, parrain de l'édition du film amazigh et Assad El Hachemi secrétaire général du haut-commissariat à l'amazighité ont dressé à partir du jour de l'an berbère un tableau vivant de la réalité amazighe.

Vivant, car Yennayer est l'orée de l'année agraire dont on attend au bout du travail, la fécondité, la prospérité, la satisfaction des efforts accomplis.

L'espace amazigh ne se limitant pas aux frontières de l'Algérie, il est aussi saharien, nigérien, malien, égyptien, marocain, libyen et tunisien, canarien. Les vicissitudes de l'histoire ont fait que les peuples de cette région ont adopté en s'adaptant des langues nouvelles, des traditions qui accompagnaient ces nouvelles cultures, mais la survie d'Yennayer, de la langue originelle ont résisté et représentent, aujourd'hui, un grand espoir de consolidation de l'unité nationale à travers le développement des langues écrites et parlées, de leurs enseignements.

Si la tradition peut servir à sauver la personnalité et renforcer le ciment qui unit un peuple, au-delà des épisodes de malheur comme la grande famine d'1868 qui a vu les populations frappées par ce fléau se réfugier en Kabylie et, où, selon Mostefa Lacheraf

« aucun mort » n'a été déploré pour cause de manque de nourriture.

Depuis 1995 et 1999, le HCA œuvre à la promotion de tamazight en associant toutes les bonnes volontés, les universitaires et les associations (il en existe 750 pour tamazight) en s'appuyant sur les ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Education nationale et de la Culture. Ces ministères et leurs différents prolongements territoriaux jouent le jeu et facilitent les actions d'une institution présidentielle, le Haut-Commissariat à l'amazighité.

Demande sociale

Partout où des manifestations ont été organisées par le HCA, une demande sociale s'est manifestée : à El-Bayadh et Boussemghoun, à Tipasa et Oran, à Timimoun et Bouïra, Tizi Ouzou et Béjaïa, Ghardaïa, demain à Tébessa et prochainement Bordj Bou Arréridj. Yennayer a été, est, sera le point d'ancrage de la renaissance amazighe dans une nation qui se réapproprie son histoire : « Partout, les attentes se font jour ; on demande l'ouverture de classes d'enseignement de tamazight, la formation de maîtres. Les autorités locales et académiques sont en phase avec ces attentes. Mais il faut que les postes soient ouverts, c'est-à-dire budgétisés, que les manuels soient disponibles en quantité et en qualité », insistent les trois animateurs.

Le HCA
Créé en 1999, le HCA a été dirigé par Idir Ait Amrane, puis par Youcef Mérahi. Il est positionné à la 3^e place dans le budget de la présidence de la République, c'est dire que ses moyens sont à la mesure de l'intérêt accordé au problème. Ils sont utilisés pour former et informer, à organiser des caravanes à l'occasion d'Yennayer, à soutenir l'activité des commissions permanentes de recherche et d'études linguistiques et de grammaire amazighes. C'est aussi dans cette action que se rencontrent les femmes et les hommes qui participent scientifiquement à la renaissance de tamazight. Au HCA, il n'y a pas de précipitation, « car la route est longue », ni d'exclusion, « car, nous travaillons sur un matériau qui est le patrimoine national matériel et immatériel de l'Algérie », affirme-t-on.

A Tébessa, où les autorités de wilaya accompagnent l'activité du HCA, un film sera réalisé par des enfants sur leur vécu et leurs espoirs.

Le 11 janvier, une table ronde sur la réappropriation du patrimoine, une sortie sur sa collecte, des contes populaires, seront les activités couronnées par un direct télévisé sur Canal Algérie. Le 12, « Enseignement de tamazight en Algérie », récit poétique seront les moments forts de la journée.

DK News a reçu les premiers vœux d'Yennayer ! Assegass ammegaz à tous !

HAMIDOU : « Rendez-vous à Tébessa »

R. Rachedi

Comme chaque année et ce depuis la toute première célébration de la fête de Yennayer à Tadmaït en 1996, le Haut-commissariat pour l'amazighité, désigne un artiste pour parrainer les festivités qui marquent le début du nouvel an berbère. Pour l'édition de cette année, le choix s'est porté sur l'une des grandes figures de la musique algérienne « Hamidou ».

À ce titre, l'artiste qui a exprimé en marge du Forum sa fierté d'être convié à participer aux festivités marquant le nouvel an berbère, a mis en exergue le rôle des artistes et des intellectuels dans la promotion et la transmission des valeurs et des traditions nationales. « De par la place qu'ils occupent auprès du public, les artistes ont un rôle important dans la transmission de la culture nationale. De par sa symbolique, Yennayer est un événement, une fête qui fait honneur à nos coutumes, à nos traditions et surtout à notre identité. De ce fait, Yennayer doit être célébré pas uniquement dans une région, mais par tout dans le pays » a affirmé l'artiste.

Originaire de la région d'Azzefoun, Hamidou qui a débuté sa carrière d'artiste très jeune (à l'âge de 15 ans), a mis en évidence l'histoire de l'Algérie et sa culture, très riche et très diversifiée, qui contrairement à ce que pensent certains n'est pas récente mais remonte à plusieurs millénaires.

Un riche programme pour les festivités du 1^{er} Yennayer 2964 à Tébessa

Des spectacles de musique, de théâtre et de poésie ainsi que des expositions seront au programme des festivités du « Yennayer 2964 », le nouvel an amazigh qui se tiendront cette année du 10 au 13 janvier dans la wilaya de Tébessa.

Organisées par le Haut commissariat à l'Amazighité, les célébrations du nouvel an amazigh coïncidant avec le 12 janvier de chaque année, seront marquées par des « mini-salons » dédiés au livre, au multimédia et à l'artisanat de différentes régions du pays, à l'instar d'Illizi, Adrar, Ghardaïa et Khenchela. Le volet festif des célébrations, présenté par les organisateurs lors d'une conférence au centre de presse du quotidien DK News, comporte, en plus d'un plateau musical et folklorique varié, la représentation de la pièce *Terwi tabarwi* du Théâtre national algérien, la projection du film *La maison jaune* d'Amor Hakkar et de films produits lors des ateliers du Festival du film amazigh.

L'expression artistique amazigh dans toute sa pluralité sera mise à l'honneur à travers des joutes oratoires, de la poésie des spectacles de contes populaires et un atelier dédié aux « *Masques d'Ayrad* », un carnaval populaire organisé en l'occasion.

Des tables rondes et des conférences-débats seront aussi organisées sur des thèmes comme « la réappropriation de la dimension amazighe de l'Algérie », « L'enseignement du tamazight en Algérie » ou « Yennayer, un mythe parmi d'autres ». Le patrimoine historique et archéologique de Tébessa sera aussi à l'honneur avec des sorties encadrées par des universitaires vers les sites de Bir el Ater, le temple de Minerve ou l'Arc de triomphe de Caracalla. Des figures culturelles et universitaires seront honorées lors de ces festivités, tels le chercheur en anthropologie et spécialiste de l'univers des Touaregs Dida Badi et Mohamed Medjahed chroniqueur, honoré à titre posthume. Le 1^{er} Yennayer qui correspond au 12 janvier de chaque année, marquant le début de l'année agraire, est célébré par les populations partout en Algérie par des rites symbolisant la fertilité, la joie et la solidarité.

APS



ASSURANCES

La Cagex signe avec les banques publiques une convention pour le lancement du système de notation des entreprises

La Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex) a signé mardi à Alger une convention avec les banques publiques pour le lancement du système de notation des entreprises en vue d'anticiper l'existence d'un éventuel risque de défaillance des entreprises.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Karim Djoudi.

Ce nouveau produit relatif à «la notation des entreprises» a été mis en place dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réforme financière et des actions d'appui au développement de l'intermédiation financière mené sous l'égide du ministère des Finances. Pilotté par la CAGEX, en collaboration avec l'ABEF et les banques publiques, ce projet vise à consolider et à améliorer les capacités techniques des banques en matière d'évaluation des risques. Ce système contribue également à développer de nouveaux réflexes chez les managers pour le bénéfice de leurs entreprises et de leurs partenaires. En pratique, il constitue une méthode automatisée d'évaluation de la solvabilité, destinée à apprécier et à anticiper le risque de défaillance d'une entreprise, au moyen d'une analyse rigoureuse et exhaustive de données historiques et prévisionnelles, des risques crédit susceptibles d'avoir un impact sur la capacité d'une entreprise à faire face à ses obligations financières. Conçu en full web, le système de notation mesure la solvabilité d'une entreprise cliente de la banque et évalue sa capacité de remboursement sur le court et moyen terme.

Le processus, entièrement automatisé et accessible via le net, permet d'évaluer une demande de crédit dans un délai très court. Les critères d'évaluation expriment les différents risques liés à la stratégie de l'entreprise, son modèle économique, son mode opératoire, son management, sa chaîne de valeurs, ses financements, ses ressources humaines, ses dispositifs juridiques, son positionnement sur le marché et son environnement.

«La notation des entreprises consiste en l'évaluation des défauts de paiement dans le commerce», a indiqué à l'APS, le P-DG de la CAGEX, Djilali Tariket, précisant que cette démarche permettrait de procéder à leur classification à travers l'examen de certains ratios sur la base de critères professionnels.

La notation, a-t-il poursuivi, accroît le niveau de confiance entre les partenaires commerciaux dans un environnement où se développent les échanges interentreprises.

«C'est en quelque sorte une note d'excellence qu'on donne aux opérateurs qui gèrent leurs entreprises dans la transparence et conformément aux critères de bonne gouvernance», a-t-il ajouté.

Le PDG de la Cagex a souligné, en outre, que la notation des entreprises vise l'estimation du risque de défaillance d'une société à travers ses relations commerciales et non pas l'appréciation du risque de solvabilité financière d'une entreprise comme le font les agences de notation financière.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES La stratégie médiatique se met en place

Une réunion de coordination dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes a eu lieu hier au siège du ministère de la Communication en vue d'arrêter un plan de communication impliquant différents médias nationaux.

Réunissant, dans un premier temps, des représentants de médias publics, cette réunion a permis aux participants de défricher les axes autour desquels s'articulera le travail de la télévision et de la radio nationales, d'Algérie Presse Service (APS) et de journaux relevant du secteur public afin de contribuer à la lutte contre ce phénomène endémique. Des propositions concrètes et ciblées ont été formulées par les représentants des médias suscités allant dans le sens d'une contribution qui se veut «effective» et «efficace» à la sensibilisation sur l'ampleur et les répercussions d'un drame social, dont le paroxysme consiste à enlever la vie aux femmes, un sort vécu par 37 Algériennes en 2013, a-t-il été rappelé.

L'accent a été ainsi mis sur l'importance de la communication en tant que «vecteur» principal de la stratégie visant à endiguer ce fléau dévastateur, se sont accordés à dire les différents intervenants lors de cette première réunion

PROGRAMME 100 LOCAUX POUR CHAQUE COMMUNE M. Zoukh appelle les présidents d'APC à hâter la distribution des locaux

Le wali d'Alger Abdelkader Zoukh a appelé mardi les présidents des Assemblées populaires communales (APC) de la capitale à accélérer l'opération de distribution des locaux commerciaux inscrits dans le cadre du programme 100 locaux pour chaque commune, aux jeunes remplissant les conditions.

Lors de sa rencontre avec les élus locaux des communes de la circonscription administrative de Dar el Beida, M. Zoukh a souligné que «la distribution des locaux commerciaux aux jeunes exige un intérêt particulier de la part des présidents d'APC».

Le président de la République avait approuvé en 2005 le lancement du programme 100 locaux pour chaque commune, destinés aux jeunes. Le programme englobe près de 140.000 locaux.

Le wali a, en outre, appelé ces responsables à «accorder davantage d'intérêt aux logements CNEP et ceux inscrits dans le cadre des programmes initiés par les communes car nécessitant



un suivi minutieux», insistant sur l'imperatif de «finaliser ce projet dans les plus brefs délais».

S'adressant aux présidents des APC de Dar el Beida, Mohammadia, Bab Ezzouar, Ain Taya, El Marsa, Bordj El Bahri et Bordj El Kifan, M. Zoukh a souligné l'importance de veiller à la propreté de l'environnement, affirmant que «la wilaya est prête à aider les communes défavorisées concernant le recrutement d'agents d'entretien et l'acquisition d'équipements».

Après une visite aux communes précitées au cours de laquelle il a s'est enquis des préoccupations des citoyens, le wali d'Algier a appelé les présidents de

ces APC à «s'acquitter pleinement de leur mission». Il a, en outre, préconisé «d'accorder un intérêt particulier aux communes côtières qui exigent des mesures exceptionnelles». La tournée effectuée par le wali d'Algier dans ces communes a été marquée par un important regroupement de citoyens venus exprimer leurs préoccupations.

M. Zoukh a appelé les élus de la commune de Bordj el Bahri où des jeunes d'un quartier de constructions précaires refusent la réalisation d'un lycée dans leur voisinage, à œuvrer pour que le calme règne dans cette commune et «éviter que ces jeunes ne commettent des actes irréparables».

SANTÉ

Les établissements de santé ne répondent pas aux attentes des citoyens malgré les moyens mobilisés par l'Etat

Les établissements de santé restent en deçà des attentes des citoyens en dépit des moyens matériels et humains importants «mobilisés par l'Etat au profit du secteur», a indiqué lundi à Alger le directeur de la formation au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Moussa Arada.

M. Arada qui présentait lors d'une conférence de presse le programme de formation continue en management hospitalier destinée aux gestionnaires des établissements de santé, a souligné que «l'Etat a réalisé plusieurs établissements de santé et les a dotés de

moyens matériels et humains nécessaires, mais ces établissements ne répondent pas aux attentes du citoyen». Le professeur Arada a annoncé à cette occasion le lancement la semaine prochaine du programme de formation continue en management hospitalier destinée aux gestionnaires des établissements de santé.

Ce programme d'une durée de six mois bénéficiera, a-t-il dit, à quelque 300 à 400 gestionnaires d'établissements de santé au niveau des instituts pédagogiques de formation pays.

Les sessions de formation encadrées par des experts nationaux de diverses

spécialités, seront organisées à raison de trois jours par mois au profit d'un groupe de gestionnaires comptant 30 à 40 personnes. Le programme de cette formation auquel la tutelle a consacré 60 millions de DA, comprend des thématiques en relation avec les principales fonctions de l'établissement de santé dont l'introduction à l'étude de droit, la gestion financière et comptable, la gestion des ressources humaines, le management des services publics de santé et le système d'information hospitalier. Le même responsable a insisté sur l'intérêt à accorder à la formation continue qui

est, a-t-il soutenu, «essentielle» pour renforcer et actualiser les compétences des gestionnaires.

Il a évoqué par ailleurs d'autres projets au nombre de 72, inscrits au titre de l'exercice 2013-2014 ajoutant que l'Etat a consacré l'enveloppe budgétaire nécessaire à ces projets.

Le ministère de Santé avait procédé durant les semaines dernières à une évaluation des établissements relevant du secteur. Plusieurs dysfonctionnements ont été relevés ce qui a poussé la tutelle à prendre des mesures urgentes et à arrêter un plan pour chaque établissement.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

La stratégie médiatique se met en place

co-présidée par le directeur de la communication institutionnelle au ministère de la Communication, Larbi Bouinane et la sous-directrice de la communication extérieure au même département, Soumaya Chaïb. Entre autres propositions essentielles, celle consistant à intégrer la notion du genre dans les programmes de la télévision et la radio ainsi que de la presse écrite nationales, avec tout ce que ce concept suppose comme attitudes, langages et reflexes à adopter par le personnel des médias afin de servir la cause des femmes violentées. «Il arrive qu'on voit des émissions à la télévision ou qu'on lit des articles qui nuisent beaucoup plus à la femme qu'il ne la servent, d'où l'intérêt pour l'entreprise nationale de télévision d'avoir mis en place un programme genre pour former les journalistes à ces questions», a relevé la rédactrice en chef et responsable du programme «Genre» à l'ENTV, Ouarda Lebname.

Les médias nationaux, de manière générale, sont appelés à sensibiliser les femmes sur les droits que lui octroie la législation algérienne et à réfléchir sur la meilleure manière d'alerter l'opinion publique sur le phénomène de la violence multiforme qui cible cette frange de la population, ont insisté, pour leur part, les représentants du ministère

de la Communication, Larbi Bouinane et Soumaya Chaïb.

«Aucune forme de violence de part le monde n'a diminué que par la force de l'image», a observé le délégué de la radio nationale et directeur de la radio «Jil FM», Omar Ouadahi ayant de proposer d'encourager les jeunes réalisateurs et autres producteurs de courts métrages à traiter de sujets inhérents à cette question, tout en notant l'implication d'entreprises et d'opérateurs économiques privés pour financer ce type de projets.

Afin de mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre toutes les formes de violence faites aux femmes, une Commission nationale a été installée le 25 novembre 2013 par la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Souad Bendjaballah, coïncidant avec la journée mondiale dédiée à cette thématique.

Cette commission est composée de représentants de pas moins de seize (16) départements ministériels de part leur implication, d'une manière ou d'une autre, dans la problématique de la lutte contre les violences qui ciblent les femmes, en sus de personnalités publiques et d'associations activant dans le domaine des droits des femmes.

ALGER

Il tue sa fiancée

A. Ferrag

L'inévitable drame a eu lieu à la suite d'une violente dispute entre Youcef et Sabrina qui avait pour objet une probable infidélité de la part de la défunte. Selon le mis en cause, son geste était «impulsif» et c'est en se servant d'un foulard qu'il étrangle sa fiancée sous l'effet de la colère. Youcef a été écrasé.

Le jour du procès, Youcef répond du meurtre sur la personne de sa fiancée devant un tribunal criminel tout au long de son interrogatoire par le président il ne cesse de réitérer ses regrets.

L'accusé reconnaît tous les faits retenus contre lui.

L'avocat de la partie civile insiste sur



le fait que le mis en cause avait arraché la vie à sa fiancée, il a commis le plus grave délit, cet homme ne mérite aucune clémence. A la fin de son intervention, il requiert la perpétuité contre l'accusé.

L'avocat de la défense a, quant à lui,

plaidé les circonstances atténuantes,

avançaient que son client «n'était pas dans son état normal et ne savait donc pas ce qu'il faisait»

La cour se retire afin de délibérer et revient avec son verdict : et en vertu des articles 254, 255, 256 et 260 du code pénal, Youcef est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

AÏN DEFLA

Arrestation de plusieurs dealers de psychotropes et kif

Salim Ben

A cours de cette semaine, les éléments de police de Sûreté de daïra de Miliana, Khemis Miliana et Rouina ont mis hors d'état de nuire des dealers des psychotropes et kif traité.

Dans le cadre du plan de sécurité tracé par les services de la sécurité de la wilaya de Aïn Defla, qui porte à protéger les citoyens et lutter contre la criminalité, les éléments de la police de Sûreté de daïra de Miliana, Khemis Miliana et Rouina ont mis hors d'état de nuire des dealers des psychotropes et kif traité. Il s'agit des jeunes repris de justice âgés entre de 21 et 26 ans, spécialisé dans la vente des psychotropes et autres drogues. Ces dealers ont été localisés suite à une



stratégie bien étudiée par les éléments de la sécurité. Des psychotropes ainsi que des sommes d'argent et des armes blanches ont été saisis par les éléments de la sécurité. Les accusés ont été présentés auprès des procureurs généraux devant les tribunaux des daïras citées qui ont ordonné leur mandat de dépôt.

Par ailleurs les policiers d'El Abadia ont réussi de mettre hors d'état de nuire un dangereux malfaiteur, repris de justice qui était recherché par la justice, il s'agit d'un jeune homme âgé de 38 originaire d'El Abadia, arrêté suite à une opération de coup-de-poing opérée par les services de police de la daïra d'El Abadia. L'accusé a été présenté devant le procureur général qui a ordonné sa mise de mandat de dépôt.

TISSEMSILT

Saisie de 294 bouteilles de boissons alcoolisées

OULD SIDI AMAR

Les éléments de la 3^e sûreté urbaine de la ville de Tissemsilt, chef-lieu de wilaya, ont réussi en mettant la main sur une quantité considérable de 294 bouteilles de boissons alcoolisées

de différentes marques destinées à la vente sans aucune autorisation et une somme de 135 000 DA, revenus de ses ventes.

Les trois (03) mis en cause ont été neutralisés et présentés devant le procureur de la République près du tribunal de Tissemsilt qui les a placés sous mandat de dépôt.



devant le procureur de la République près du tribunal de Theniet El-Had qui a ordonné de les mettre en mandat de dépôt.

• Et 200 bouteilles de boissons alcoolisées à Theniet El-Had

Les éléments de la police judiciaire relevant de la Sûreté de daïra de Theniet El-Had, ont mis la main sur quatre (04) individus en possession de

200 bouteilles de boissons alcoolisées destinées à la commercialisation illégale et 0,9 grammes de kif traité. Les quatre mis en cause ont été présentés

devant le procureur de la République près du tribunal de Theniet El-Had qui a ordonné de les mettre en mandat de dépôt.

TAMANRASSET

20 tonnes de farine saisies et une bande de trafiquants de drogue arrêtée

Vingt (20) tonnes de farine destinées à l'exportation frauduleuse ont été saisies par les services de police qui ont également arrêté une bande de trafiquants de drogue, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de wilaya de Tamanrasset.

La farine, conditionnée dans 400 sacs de 50 kg a été saisie, ainsi que 150 paquets de biscuits, à bord d'un camion, lors d'un

contrôle routier opéré sur le territoire de la daïra de Silet (140 km de Tamanrasset), a-t-on précisé.

L'opération s'est soldée par l'arrestation d'un jeune de 19 ans se trouvant à bord du camion dont le conducteur a pris la fuite, selon la même source.

Dans une autre affaire, un groupe de trafiquants de drogue composé de 4 per-

M'SILA

● Saisie de 1500 kg de viande blanche impropre à la consommation

Mouad B.

Les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de Bir Foudha, 137 kilomètres du chef lieu de la wilaya de M'sila ont procédé lundi dernier à la saisie d'une quantité de produits composés de 150 kg de viande blanche transportée dans un camion frigorifique en provenance de Bordj Bou-Arréridj.

Les gendarmes ont découvert que la chaîne de froid du camion est en panne. Les analyses du vétérinaire ont déduit que cette viande est impropre à la consommation.

Un dossier concernant cette affaire a été transmis au procureur de la République. La quantité de viande consommable a été détruite.

● Arrestation de deux dealers de psychotropes en plein centre ville

Les éléments de la brigade anti-drogue de la sûreté de wilaya de M'sila, ont mis hors d'état de nuire, au cours de la semaine, deux présumés vendeurs de psychotropes.

Il s'agit du Pistache et son complice, B.Y., 29 ans et S.Y., 32 ans qui ont déjà des antécédents judiciaires pour le même motif. Ils ont été interpellés en flagrant délit de revente de psychotropes, en leur possession 35 comprimés et une somme de 16 000 DA.

Présentés devant le magistrat instructeur, les deux dealers ont été placés sous mandat de dépôt pour commerce de psychotropes.

● Saisie de 117 024 pétards

Une quantité de 117 024 pétards a été saisie lundi soir à M'sila lors d'opérations menées par la gendarmerie nationale, a-t-on appris de la cellule de communication du groupement de wilaya.

Cette saisie de pétards a été opérée dans quatre endroits, a précisé la même source, indiquant que cette opération de prévention et d'anticipation, a été menée en prévision de la fête du mawlid Enabaoui.

La première saisie de 8068 pétards a eu lieu au niveau de Bir Souil, dans la commune de Chellal, 25 kilomètres au sud de M'sila dans un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Sétil-Tlemcen.

La deuxième au niveau de CW11 reliant Magra à Ain Khadra à bord d'un fourgon J9, les gendarmes ont pu saisir pas moins de 69 600 pétards.

Dans la commune de Bir Foudha, 137 kilomètres au sud de M'sila, sur la RN46, une quantité de 8224 pétards a été découverte dans une Peugeot 206 venant de Boussaâda vers Djelfa.

Une autre quantité de 31 32 pétards a été découverte à Ain Diss, dans la commune d'Ouled Sidi Brahim, 57 kilomètres au sud de M'sila, à bord d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison entre Annaba et Béchar.

Cette quantité de pétards, de fabrication chinoise, était destinée à la commercialisation.

Les personnes, mis en cause dans cette affaire, seront poursuivis pour «contrebande et commerce de produits prohibés».

APS

SUÈDE

Accidents de la route : 264 personnes tuées en 2013

Un total de 264 personnes ont péri en 2013 dans des accidents de la route en Suède, selon les chiffres préliminaires de l'Agence suédoise des transports.

Le nombre de morts dans ces accidents est ainsi en chute de près de 10 pc par rapport à 2012, ajoute la même source.

L'usage de voitures plus sûres et les importants investissements ayant concerné les routes ont contribué à faire baisser le nombre de décès, explique l'Agence des transports.

«Ces chiffres sont remarquablement bas. Nous sommes bien sûr très heureux», a souligné le directeur général de l'Agence des transports. Cependant, le nombre des accidents de la route a augmenté l'an dernier, en raison d'un nombre croissant de cyclistes victimes d'accidents.

TURQUIE

Corruption : 16 préfets de police limogés

Le gouvernement turc a de nouveau limogé hier les préfets de police de 16 provinces dans le cadre d'un vaste scandale de corruption, a rapporté l'agence de presse Dogan.

Parmi les chefs de la police renvoyés aux termes d'un décret du ministère de l'Intérieur, figurent ceux de plusieurs grandes villes comme Ankara, Izmir (ouest), Antalya (sud) et Diyarbakir (sud-est).

Mardi, le nouveau ministre de l'Intérieur Efkhan Ala a signé un décret officiel qui démet de leurs fonctions pas moins de 350 policiers basés à Ankara. Dans cette liste figurent plus de 80 hauts gradés de la police de la capitale, parmi lesquels les patrons des services en charge de la lutte contre les crimes financiers, le crime organisé et la piraterie informatique.

INDE

9 morts dans l'incendie d'un train

Au moins neuf personnes ont trouvé la mort hier dans l'incendie d'un train dans l'Etat du Maharashtra, au nord-ouest de l'Inde, ont indiqué les autorités locales.

Le feu s'est déclenché à l'aube ce matin dans le train reliant les villes de Bombay à Dehradun et s'est propagé dans trois wagons du Bandra-Dehradun Express, prenant au piège les passagers dans leur sommeil, ont précisé les autorités ferroviaires.

L'incendie a été signalé par un fonctionnaire dans une gare. Le train s'est arrêté et la plupart des passagers ont été évacués, a expliqué un porte-parole des chemins de fer, faisant état de «neuf morts et de plusieurs blessés».

En décembre, au moins 26 personnes, dont deux enfants, ont péri suite à un incendie dans un train dans l'Etat d'Andhra Pradesh, au sud du sous-continent.

Environ 18 millions de passagers utilisent au quotidien les trains pour voyager à travers ce vaste pays. La presse rapporte régulièrement des accidents de ce genre sur le réseau ferroviaire indien, qui compte quelque 9.000 trains de voyageurs, soit l'un des plus importants au monde.

USA

20 décès dus à la grippe confirmés dans le nord du Texas

Vingt personnes sont mortes de la grippe H1N1 dans le nord de l'Etat du Texas, sud des Etats Unis, ont rapporté mardi les médias.

Les hôpitaux ont confirmé huit morts dans le comté de Dallas, tandis que neuf cas de grippe ont été enregistrés par le bureau du médecin légiste. Le comté de Denton a signalé deux décès et celui de Tarrant a fait état d'un décès lié à la grippe.

Un enfant figure parmi les deux victimes du comté de Denton. Les hôpitaux du nord du Texas ont vu croître «rapidement» le nombre de patients présentant des symptômes de grippe, précise la même source. C'est la première fois que



les décès d'adultes liés à la grippe font l'objet d'un suivi à Dallas. Auparavant, seuls les décès d'enfants dus à la grippe étaient signalés aux autorités locales, étatiques et fédérales. A Houston, plus

grande ville du Texas, on dénombrait fin décembre au moins 13 personnes mortes du virus H1N1. L'Etat du Texas, a émis une alerte sanitaire à la grippe pour l'ensemble de son territoire.

CHINE

Un nouveau cas humain de H7N9 signalé à Shenzhen

Un nouveau cas humain d'infection au virus de la grippe aviaire H7N9 a été détecté à Shenzhen dans la province chinoise du Guangdong, a indiqué la Commission provinciale de la santé et de la planification familiale dans un communiqué de presse.

Le patient est un homme âgé de 31 ans, nommé Ou, qui habite dans l'arrondissement de Luohu de Shenzhen, a précisé la même source. Il est tombé malade le 30 décembre 2013 et a été hospitalisé le 3 janvier à l'hôpital populaire de l'arrondissement de Bao'an. Il reçoit toujours des soins médicaux et est dans un état stable,



selon le communiqué. Aucun symptôme abnormal n'a été constaté chez les 35 personnes ayant eu des contacts étroits avec le patient. Jusqu'à présent, le Guangdong a rapporté neuf cas humains de la grippe aviaire H7N9 depuis le 10 août 2013, dont deux cas à Shenzhen, un à Foshan, un à Huizhou, deux à Dongguan et trois à Yangjiang.

Un patient nommé He, est décédé à Dongguan d'une défaillance multiviscérale lundi après avoir reçu des soins médicaux durant trois semaines à l'hôpital. Il avait été testé positif au virus le 14 décembre, indique le communiqué.

BRÉSIL

4 trafiquants de drogue tués dans d'une opération de police

Au moins quatre trafiquants de drogue ont été tués et dix autres arrêtées au cours d'une opération anti-drogue menée par les services de sécurité mardi dans la ville de Maceio, au nord-est du Brésil, ont annoncé les autorités locales.

Quelque 200 officiers de police civile et militaires, aidés de deux hélicoptères, ont participé à l'opération «Unis contre la drogue», munis d'une trentaine de mandats d'arrêt contre des suspects dans la ville de Maceio, capitale de l'Etat d'Alagoas, selon les autorités. Quatre suspects, dont une femme, ont été bles-

sés lors des échanges de tirs avec la police et ont succombé à leurs blessures sur le chemin de l'hôpital, a fait savoir le secrétaire à la Défense sociale de l'Etat d'Alagoas Dario Cesar.

Les autorités ont également arrêté cinq trafiquants de drogue âgés entre 18 et 32 ans, ainsi que cinq adolescents, et ont saisi des armes, des drogues et de l'argent.

Le Brésil est le second plus grand consommateur de cocaïne au monde, ainsi qu'une plaque tournante importante de l'exportation de drogues vers l'Europe, selon un rapport de la CIA.

GRANDE-BRETAGNE

Crash d'un hélicoptère : 4 morts

Quatre personnes auraient péri dans un accident d'hélicoptère qui s'est produit mardi en Cley, au nord de Norfolk dans l'est de l'Angleterre, selon des médias. «Il y aurait quatre victimes», a indiqué la police dans un communiqué. La police n'a pas confirmé les informations

des médias selon lesquelles l'hélicoptère était un HH-60 Pave Hawk de l'armée de l'air américaine qui se livrait à des exercices d'entrainement de routine.

Selon les médias, l'US Air Force a confirmé qu'un de ses hélicoptères Pave Hawk s'est écrasé en Angleterre.



JAPON

Le Japon place 280 îles éloignées sous contrôle administratif

Le gouvernement japonais a décidé de placer environ 280 îles éloignées sous contrôle administratif afin de renforcer leur gestion, a indiqué mardi un ministre japonais. «Le gouvernement japonais compte enregistrer les îles éloignées comme propriétés de l'Etat pour renforcer leur gestion», a déclaré Ichita Yamamoto, ministre de la Politique océanique et des Questions territoriales, lors d'une conférence de presse. Les îles font

partie de plus de 400 îles éloignées, dont bon nombre n'ont pas été nommées par le gouvernement japonais, et qui sont considérées par l'administration comme faisant partie de ses eaux territoriales.

M. Ichita a expliqué qu'une centaine de ces îles ont déjà été enregistrées comme propriétés de l'Etat car elles forment ce que le Japon considère comme sa zone économique exclusive élargie, au sein de laquelle le Japon mène des explo-

rations marines et d'autres activités de recherche, tout en concédant que beaucoup d'îles sont encore «inconnues».

Cette annonce intervient alors que le Japon est déjà en conflit territorial avec les pays voisins tels que la Chine et la Corée du Sud. Les tensions ont escaladé et les relations diplomatiques se sont assombries entre Tokyo et Pékin, ainsi qu'entre Tokyo et Séoul.

APS

BÉJAÏA

Amélioration du cadre de vie du citoyen

Arslan B.

C'est le « pari » du tandem DGSN-ministère de l'Environnement et de l'aménagement du territoire, une initiative qui n'aura pas laissé indifférents les citoyens de la wilaya de Béjaïa. Il s'agit de l'institution et de la création du « Prix vert et quartiers propres ».

« La concrétisation de cette orientation du gouvernement visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen, la préservation d'un environnement propre et sain ainsi que la valorisation du patrimoine et des richesses écologiques de notre pays », rappelle la commissaire Khoukha Boumaza, responsable de la cellule de communication de la Sécurité de wilaya de Béjaïa.

Mardi 07 janvier 2014, une conférence de presse devant un parterre nombreux au Centre de formation de la police, sur ce thème, précisément, a été suivie d'une collation, en présence de nombreux officiers (subalternes et supérieurs) de la police nationale. Aussitôt décrétée, aussitôt encenchée, l'opération sensibilisa-



tion (établissements scolaires), visites inopinées de quartiers pour constats de visu suivis de notation (propreté), selon les critères arrêtés dans le cadre, notamment du concours « quartiers et cités propres ».

Des sorties ont donc, dans ce contexte, été organisées et se sont étalées sur sept jours (du 24 au 30 novembre 2013). En parallèle, la police a entrepris des opérations de différentes natures, soit 25 opérations en tout, au terme desquelles il a été enregistré 28 infractions.

L'on fait en tout cas savoir qu'il a été constaté, non sans satisfaction, du reste, une forte participation, active

et fructueuse, de la société civile, sans oublier deux associations à vocation écologique qui se sont particulièrement distinguées, il s'agit, en l'occurrence, des « Aiguanes » et de « AARDH ». Des prix ont été décernés, dans le cadre « Quartiers et cités propres ».

Les lauréats : 1er prix : Association Boulevard Colonel Amirouch (Béjaïa chef-lieu) avec 24,5/30, 2ème prix : Cite 200 logements, Sidi Ali Lebhar, avec 23/30, et, enfin, la Cité des 92 logements à Seddouk, notée 22,50/30.

D'ailleurs, ne dit-on pas « Ennadafa min l'iman » (L'amour et la « pratique » de l'hygiène sont un acte de foi !).

ADRAR

Energies renouvelables: un avenir prometteur

La wilaya d'Adrar, dans l'extrême Sud-ouest du pays, fait partie des régions du monde à l'avenir prometteur en matière d'énergies renouvelables, au regard de ses grandes potentialités naturelles.

« Couvrant un immense territoire, la wilaya d'Adrar recèle, outre les énergies fossiles, des ressources énergétiques renouvelables, notamment solaires et éoliennes, hissant cette région en pôle mondial d'énergies renouvelables, facteur de développement durable », a indiqué à l'APS le président de l'unité de recherche en énergies renouvelables en milieu saharien (URERMS), Hamouda Messaoud, à la veille d'un séminaire international sur les énergies renouvelables.

Le doyen du département des Sciences et des Technologies de l'université d'Adrar, Ali Benatallah,

a, de son côté, indiqué que ces atouts prédisposent la région d'Adrar à occuper une place de choix dans les programmes des compagnies internationales versées dans la production d'énergies renouvelables, à l'instar de l'entreprise allemande chargée du projet +Desertec+».

Cette entité a d'ores et déjà mené des études scientifiques sur les potentialités existantes en matière de production de l'énergie solaire et entrepris des contacts avec l'Algérie sur ce domaine, a-t-il signalé.

L'Algérie, consciente de l'importance des énergies renouvelables dans la réalisation d'un développement durable, s'attelle, dans le cadre de sa stratégie énergétique, à la concrétisation de projets de centrales de production d'électricité par l'exploitation des énergies solaire et

éolienne. La wilaya d'Adrar a bénéficié, dans ce cadre, d'un projet de ferme éolienne de production d'énergie d'une capacité de 10 mégawatts, première du genre à l'échelle nationale. Fruit d'un partenariat algéro-français, cette ferme éolienne, implantée dans la zone de Kabertène, à 80 km au nord d'Adrar, a été confiée, pour l'étude et la réalisation, au consortium français CEGELEC.

Un financement de plus de 590 millions DA et un apport en devises de 13 millions d'euros ont été accordés à cet ambitieux projet,

dont la partie de génie civil et le montage des équipements ont été confiés à la filiale « Etterkib » de l'entreprise nationale d'électricité et de Gaz Sonelgaz, a fait savoir le directeur de l'énergie et des mines (DEM) de la wilaya d'Adrar, Messaoud Messala.

Implanté sur une super-

ficie de 50 hectares, avec une douzaine d'éoliennes déjà installées, ce projet devra renforcer la consommation électrique domestique à la faveur de sa connexion au réseau électrique, après les essais projetés dans les prochains jours, a précisé ce responsable.

La wilaya d'Adrar sera renforcée, à l'horizon 2020, d'une nouvelle centrale de 175 mégawatts à réaliser, et dont les études de localisation sont en cours, a ajouté M. Messala.

L'Université d'Adrar accueillera mercredi un séminaire international sur les énergies renouvelables, initié en coordination avec le groupe Red-Med et l'entreprise chargée du projet DESERTEC, avec la participation de chercheurs et experts dans le domaine de l'énergie, a signalé le recteur de l'université d'Adrar, Amar Abassi.

La commission chargée de l'étude et du suivi des dossiers d'artisanat a donné son approbation pour 88 dossiers éligibles au soutien du fonds national de promotion des activités de l'artisanat traditionnel, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale du secteur.

Les dossiers d'artisans, analysés par la commission de wilaya, sont versés notamment dans les activités de confection d'habits traditionnels, de pâtisserie traditionnelle, de bijouterie traditionnelle, broderie sur tissus et autres. Ce soutien,

accordé à l'ensemble des dossiers déposés au niveau de ladite commission et destiné à l'acquisition de matériels et d'équipements, permettra de développer des activités appelées à la fois à générer des emplois et à préserver l'artisanat traditionnel dans cette wilaya dans l'extrême Sud-ouest du pays, a-t-on signalé.

Le fonds national de soutien à l'artisanat traditionnel, dont les activités, gelées depuis 2009, ont repris début 2014, vise à relancer les petits métiers et à encourager les artisans à les préserver, notamment

CUEILLETTE DES OLIVES : Larbaa Nath Irathen : Un



début timide

Ferrah Menad

La cueillette des olives de cette année vient d'être entamée dans la région de Larbaa Nath Irathen. Profitant de ces jours de beau temps qui marquent cette période de congé hivernal, les paysans de Larbaa se hâtent de terminer le nettoyage des oliveraies en faisant appel à leur progéniture laquelle procure un charme particulier à cette récolte collective, avec des concurrences traditionnellement objectives, et par un dynamisme particulier caractérisant l'opération de l'acheminement de la récolte des champs vers les huilleries à l'aide des bêtes de somme.

Au niveau des oliveraies, les volutes de fumée dans tous les coins de la localité, renseignent sur l'omniprésence des familles dans les champs, et les cris des enfants rendent ces lieux de cueillette très animés.

Mais le plus important reste le ramassage de la plus grande quantité d'olives avant que les pluies et le mauvais temps ne reviennent. A cet effet, le climat a bel et bien souri à la détermination et à la volonté affichée par les familles durant toute la période de ce repos relatif.

C'est la fin des vacances, le retour des écoliers est marqué par le mauvais temps, qui vient freiner la cueillette et compliquer davantage la tâche des paysans. Ces perturbations climatiques risquent de perturber la récolte de cette année qui semble pourtant d'une importance sans précédent.

A première de vue, il est très remarquable que les arbres plient sous le poids des fruits charnus qui promettent un rendement appréciable, et la majorité des propriétaires n'ont pas réussi à amasser une grande partie de leurs olives. Il est à signaler que la transformation de cet or noir en une matière dorée a déjà vu le jour au niveau des trois huilleries que compte ce village.

Le rendement des premières triturations n'est pas vraiment honorable, puisque le rendement a atteint le seuil de 10 litres d'huile par quintal. « Cette médiocrité est l'effet de la véraison prémature et la cueillette anticipée, mais les derniers ramassages prévoient un rendement très important ». Ammi Said, agriculteur d'un certain âge, dans la commune d'Irdjen, ne décolère pas.

Ainsi, même si l'olivier, cet arbre mythique, est de nature résistant, les intempéries et les incendies n'ont pas eu autant d'influence que la dernière sécheresse. Celle-ci aura même engendré des maladies.

Ce qui annonce d'ores et déjà une baisse de production et par conséquent une hausse du prix de cette denrée ; le litre d'huile cédé à 700 DA

TINDOUF

FNPAAT : 90 dossiers d'artisanat traditionnel éligibles au

ceux menacés de disparition sous l'effet de la mondialisation et de l'entrée de nouveaux produits sur le marché national, a-t-on souligné.

Les responsables de la commission de wilaya chargée de l'étude et du suivi des dossiers d'artisanat ont insisté sur la nécessité de faire bénéficier ces artisans des mesures d'amélioration du service public, à travers un allègement des dossiers à fournir et leur accompagnement dans l'exécution de leurs projets.

APS

Le bilan physique préalable au sport

Nous ne sommes pas tous égaux face aux différents sports. La morphologie, les capacités cardiaque et respiratoire, le sens de l'équilibre, la coordination motrice, mais également le profil psychologique, conditionnent le choix d'un sport. De plus, l'âge et la présence d'un handicap ou d'une maladie chronique, jouent un rôle dans ce choix.

Mais avant de se lancer dans une pratique sportive, un bilan physique est nécessaire. Il doit être fait de manière sérieuse par un professionnel formé à la pratique de ce type de bilan de santé.

L'examen de non contre-indication à un sport

Un sportif qui souhaite participer aux activités d'un club affilié à une fédération sportive, et éventuellement s'inscrire à des compétitions, doit obligatoirement avoir une licence. Pour l'obtenir de sa fédération, il devra fournir un certificat de non contre-indication délivré par un médecin. Ce certificat est habituellement valable pendant quatre mois après la visite de non contre-indication. Cet examen n'est pas remboursé par l'Assurance maladie.

Certaines activités, comme les boxes, les tirs, l'escrime ou le parachutisme, exigent un certificat de non contre-indication délivré par un médecin fédéral (agrément par la fédération sportive concernée).

De nombreuses disciplines (natation, vélo, jogging, etc.) peuvent se pratiquer sans licence. Il est toutefois fortement conseillé de passer un examen annuel chez son médecin pour s'assurer de son aptitude à les pratiquer. De plus, l'inscription sans licence à certaines compétitions exige la présentation d'un certificat de non contre-indication valide, datant de moins d'un an.

L'examen de non contre-indication est aussi l'occasion de s'assurer que le sport choisi correspond bien à vos objectifs. Choisir un sport qui vous attire mais qui n'est pas tout à fait adapté à vos capacités physiques pourra ruiner toute envie de persévérer en cas de difficultés. À l'inverse, pratiquer un sport auquel vous n'aviez pas pensé auparavant mais pour lequel vous avez des aptitudes naturelles peut s'avérer extrêmement enrichissant.

Un futur sportif aura donc intérêt à bien préciser au médecin les raisons de son choix. Au moment de l'adolescence, le médecin et les parents ont un rôle fondamental à jouer dans l'orientation du jeune sportif vers un sport adapté à sa nouvelle



morphologie et ses nouveaux centres d'intérêt.

Médecin généraliste ou médecin du sport ?

Pour la plupart des sports, un médecin généraliste est habilité à fournir un certificat de non contre-indication. Cependant, dans la mesure du possible, il est toujours préférable d'effectuer son bilan physique auprès d'un médecin du sport. Celui-ci connaît bien les contraintes de chaque sport et peut, non seulement s'assurer que son patient est à même de pratiquer le sport qu'il a choisi, mais aussi le conseiller sur un autre choix en fonction de ses particularités physiques et psychologiques. De plus, il possède souvent le matériel né-

cessaire à une exploration plus poussée des aptitudes physiques.

Testez vos capacités physiques

Quelques tests simples permettent de mesurer ses capacités sportives. Montez un escalier à allure modérée sur trois étages : un essoufflement dénote un manque d'endurance. Allongé par terre, le dos bien à plat sur le sol, un petit oreiller sous la tête, amenez lentement vos jambes tendues à 45 cm au-dessus du sol et maintenez-les 10 secondes dans cette position. Si vous n'y parvenez pas, vous manquez de tonus musculaire au niveau des abdominaux.

Essayez de faire quelques pompes pour vérifier le tonus musculaire de vos bras.

Assis sur une table, les pieds dans le vide, les bras tendus le long du tronc, posez vos mains de chaque côté de vos fesses et soulevez votre corps. Cet exercice exige une bonne musculature dorsolombaire.

Levez-vous d'une chaise sans vous servir de vos mains pour avoir une idée de l'état musculaire de vos jambes et de vos abdominaux. Debout les jambes tendues, penchez-vous en avant et touchez le sol avec vos mains pour évaluer la souplesse de votre colonne vertébrale. Restez quelques secondes en appui sur un pied, l'autre étant replié contre le genou, puis changez de pied, pour évaluer votre sens de l'équilibre.

Comment se passe le bilan général ?

Le bilan général préalable à la pratique d'un sport se déroule toujours selon le même schéma.

Les questions préalables au sport

Le médecin vérifie plusieurs points avec le patient :

Quels sont ses antécédents médicaux et chirurgicaux ? Existe-t-il des maladies familiales ?

Quel est son passé sportif (circonstances, problèmes médicaux éventuels, etc.) ?

Quels sont les critères qui le poussent à choisir une discipline particulière ? Est-ce son idée ? Est-ce celle de ses parents ? Est-ce lié à un rêve d'enfant ou à l'admiration d'un champion ? Est-ce une manière de s'abstraire du quotidien ou plutôt de se retrouver entre copains ?

Combien de temps passe-t-il ou compte-t-il passer à faire du sport ?

Ses vaccinations sont-elles à jour ?

A-t-il récemment subi des examens : analyses de sang (notamment pour dépister des maladies cardiovasculaires, le diabète ou des anomalies de la coagulation), radiographies, etc.

Ressent-il des symptômes à l'effort comme un essoufflement ou une douleur dans la poitrine en montant un escalier ?

Quels médicaments prend-il régulièrement ?

L'EXAMEN DU CŒUR ET DES VAISSEAUX CHEZ LE FUTUR SPORTIF

L'auscultation du cœur permet de mesurer la régularité de son rythme et de dépister la présence d'un souffle (qui indique une anomalie du fonctionnement du cœur). Certains exercices simples (par exemple, 30 flexions des genoux en 45 secondes) permettent de voir si le cœur réagit bien à l'effort. Le pouls est pris à la fin de l'exercice puis après une minute de repos (il ne doit pas s'emballer et doit revenir rapidement à la normale).

Cet examen peut amener le médecin à

orienter le patient vers un cardiologue pour contrôler de façon plus approfondie l'état du cœur par électrocardiographie (ECG, un examen qui mesure l'activité électrique du cœur) ou par échocardiographie (une échographie du cœur qui permet de déceler des maladies non mises en évidence par l'ECG). Le cardiologue peut également lui faire subir une épreuve d'effort.

La mesure de la tension artérielle permet au médecin de dépister une tension

trop élevée (hypertension) ou trop faible (hypotension). Un sujet hypotendu aura du mal à pratiquer un sport où il faut rester debout pendant de longues périodes. Un hypertendu devra éviter de pratiquer des sports intensifs et privilégier les sports d'endurance.

La présence de varices contre-indique les sports qui impliquent de rester debout pendant de longues périodes et les sports qui peuvent être à l'origine de coups sur les jambes (judo, ski alpin, par exemple).



L'examen des yeux chez le futur sportif



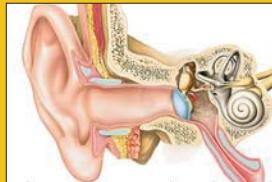
L'acuité visuelle est-elle bonne ? Un myope aura du mal à jouer sur un vaste terrain de sport si sa myopie est trop forte pour être corrigée par des lentilles. La vision des couleurs est-elle correcte ? Un daltonien peut avoir du mal à distinguer les drapées des sports mécaniques ou les bouées des sports nautiques.

L'examen des dents chez le futur sportif

Les dents doivent être bien alignées car, dans les sports où des coups sur le visage sont à prévoir, les dents décalées sont de véritables lames sur lesquelles les lèvres viennent se déchirer. Ce type de problème se rencontre également avec les appareils destinés à redresser les dents. Dans cette situation, il est préférable de porter des protège-dents adaptés.

L'hygiène buccodentaire doit être vérifiée. Une simple carie peut être la cause d'une tendinité rebelle par dissémination des germes qu'elle contient.

L'examen des oreilles chez le futur sportif



L'examen des oreilles est indispensable pour les sports aquatiques (natation, water-polo, plongée, etc.) et les sports d'altitude (parapente, delta, parachutisme, alpinisme, etc.). Les conduits auditifs externes doivent être propres. L'état des tympans doit être vérifié pour éviter les accidents lors de changements brutaux de pression atmosphérique.

De plus, dans les sports aquatiques, la morphologie du conduit auditif peut favoriser les otites en empêchant l'eau de s'évacuer. Il est alors recommandé de porter des bouchoirs d'oreilles.

Un problème d'audition pourra amener à faire pratiquer un audiogramme (un examen complet et détaillé de l'audition) par un médecin ORL.

L'examen de l'appareil respiratoire chez le futur sportif

L'auscultation permet de déceler des bruits respiratoires caractéristiques de bronchite chronique ou d'asthme.

L'évaluation de la capacité vitale (la quantité maximale d'air qu'on peut expirer après une inspiration forcée) peut être faite en mesurant le périmètre thoracique (le tour de poitrine) en inspirant et expirant au maximum. La différence de périmètre doit être d'au moins 6 à 10 centimètres. Une mesure plus précise du volume pulmonaire mobilisable peut se faire avec un appareil (spiromètre) qui mesure la quantité d'air inspirée et expirée.

L'examen de l'appareil locomoteur chez le futur sportif

À cours du bilan général, le médecin recherche des anomalies des jambes ou des pieds, congénitales, dues à l'âge ou à des traumatismes (pieds plats, jambes arquées ou genoux « en dedans », etc.). Il s'assure de la stabilité des articulations (leur résistance aux mouvements autres que ceux qu'elles doivent effectuer), en particulier des articulations qui supportent le poids comme les chevilles, les genoux ou les épaules (pour les sports comme la gymnastique). Une faiblesse des articulations



peut contre-indiquer des sports qui les solliciteraient trop.

L'état des muscles est évalué par des exercices qui mesurent leur tonus et par un examen visuel qui permet la recherche de bosses ou de creux pouvant indiquer un accident ancien.

Les tendons principaux sont

palpés pour dépister d'éventuels épaissements ou des douleurs dus à une tendinite. Le tendon d'Achille est particulièrement examiné et sa taille évaluée (un tendon un peu court est plus vulnérable aux traumatismes).

Des malformations des os sont recherchées (bosses, asy-

métrie, séquelles de fractures, etc.). La colonne vertébrale est examinée en entier depuis les cervicales (cou) jusqu'aux lombaires (bas du dos). Est-elle souple, mobile, déformée ? Sa palpation entraîne-t-elle des douleurs qui révéleraient le pinçement d'un nerf ?

L'examen de la peau chez le futur sportif

Le médecin s'assure que la peau est saine et ne souffre d'aucune maladie ni d'aucune infection (acné, herpès, etc.) qui pourrait être aggravée ou transmise à d'autres sportifs.

Les contre-indications à la pratique d'un sport

Le médecin peut déclarer qu'un patient est inapte à la pratique d'un sport de manière temporaire, partielle ou définitive. Le premier cas concerne généralement des

maladies aiguës comme les infections. Les contre-indications partielles sont destinées à éviter à un sportif de pratiquer une discipline qui pourrait aggraver un problème préexistant, par exemple des genoux mal alignés.

Les contre-indications définitives sont rares. Elles concernent les cas où la pratique sportive aggraverait considérablement l'état de santé du patient ou le mettrait en danger. Par exemple, une forte myopie contre-indique définitivement la boxe (la forme de l'œil myope prédispose

aux décollements de rétine en cas de choc), un rein unique contre-indique les sports de combat ou les sports violents (la perte d'un rein due à un traumatisme ne pourrait être compensée par le rein restant), l'asthme et l'épilepsie contre-indiquent la plongée sous-marine, etc.

Accédez à notre outil détaillant une soixantaine de sports qui sont déconseillés aux personnes souffrant de certains problèmes de santé.

La sédentarité tue doucement mais sûrement

Surpoids, diabète, maladies cardiovasculaires, cancer : rester assis devant notre ordinateur et réduire progressivement nos efforts physiques nous expose à de nombreuses maladies et peut même se révéler mortel.

De nombreuses études l'ont rappelé ces dernières années : marcher et bouger est non seulement bon pour la santé, mais c'est avant tout un geste de survie.

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la sédentarité serait la 10^e cause de mortalité dans le monde. Or, hommes et femmes confondus, 42 % de la population active passe en moyenne chaque jour 4 heures assis (au bureau, dans les transports en commun, à la maison)



et 3 h 17 devant les écrans d'ordinateur ou de télévision.

Comme l'explique le Pr François Carré, cardiologue et médecin du sport, la sédentarité a un effet pernicieux et nous expose à de nombreuses maladies (diabète, surpoids, troubles musculo-squelettiques, cancer) qui peuvent se révéler mortelles.

Objectif : 10 000 pas par jour

Et le médecin de rappeler combien la marche peut être bénéfique pour la santé. Marcher au moins une heure par jour diminue de 14 % le risque de cancer du sein chez les femmes. Marcher le soir fait baisser la glycémie et réduit les risques de souffrir de diabète. Mais pour

profiter des bienfaits santé de la marche et lutter contre les méfaits de la sédentarité, il vaut mieux apprendre à avancer d'un pas rapide (non, flâner en faisant du lèche-vitrines, ce n'est pas du sport !) et se fixer l'objectif d'au moins 10000 pas par jour, la re-

commandation de l'Organisation mondiale de la santé. Or, une enquête récente menée par un assureur, montre que 80 % des 18-64 ans n'atteignent pas cet objectif et que 50 % des seniors font même moins de 5 000 pas par jour.

La grève générale des 8 jours 28 janvier - 4 février 1957

Par Amar Belkhodja (*)

ANNEXE III

Quelques témoignages

La presse française, « par un sentiment de discipline nationale », n'a pas publié différents témoignages d'Européens d'Algérie, lors des débats aux Nations unies. Aujourd'hui, elle consent à dire ce que fut véritablement le succès de la grève générale et les mesures vaines, prises par les autorités en vue de la briser :

“Ce n'est pas tant sur le fait lui-même de la grève — de son ampleur — qu'il faut épiloguer mais sur l'état d'esprit qui a présidé à ces manifestations.

Du côté de l'ordre. Jamais, depuis 40 ans, je n'ai vu accorder de tels pouvoirs discrétionnaires à la force publique. Jamais, je n'ai vu porter de telles atteintes à la propriété privée. Jamais, je n'ai vu une telle profusion d'affiches : ‘la grève n'aura pas lieu “la grève c'est la misère”.’ Écoute ton cœur, va travailler”. Et l'image représentait une mère et ses deux enfants en pleurs.

Or, malgré cette propagande et cette action souvent violente, un peuple quasi unanimement scelle en ce moment son unité contre les représentants de la France. Il faut avoir vécu des journées merveilleusement ensOLEillées, malgré les 3 ou 4° au dessous de zéro du matin, pour le comprendre, comme il faut voir et connaître la situation de ces petits commerçants qui ne tiennent qu'à coup de dettes et d'emprunts. En faisant grève, ils signaient un pacte avec la misère. “Dieu le permet, cela passera...” concluaient-ils.

Dans le secteur public, il est difficile de se faire une opinion globale sur la situation de la grève. Les sanctions — durement appliquées — ont empêché la généralisation de la manifestation.

Dans le secteur privé : en quartier européen, les commerçants musulmans durent ouvrir leur boutique après que des scènes de pillage aient eu lieu. En quartier musulman, la fermeture fut totale, bien que toutes les boutiques aient été enfon-



cées leurs vitrines brisées par l'armée.”

(Un prêtre de Constantine in « Témoignage chrétien » du 15 février 1957.)

“La grève générale de huit jours décidee par FLN a été comprise par les musulmans, dès qu'il en fut question, comme un moyen pacifique d'affirmer leur volonté de liberté nationale, aux yeux du monde entier et de l'ONU. En aucun cas, ils ne songeaient à une grève insurrectionnelle.

Le lundi, premier jour de grève, les rues de la ville étaient absolument désertées par les habitants ; on n'y voyait que des camions militaires, arborant sur les pare-brises le slogan :

“Soldats français, soldats de la liberté” des auto-mitraillettes et des ambulances, tandis que des avions et des hélicoptères tournaient la palmeraie. Certains journaux de France ont parlé des différents moyens employés pour briser cette grève

totale : portes des magasins défoncées, vitrines brisées, pillages, ramassage des grévistes par l'armée pour les amener à leur lieu de travail.

Pendant huit jours, aucun enfant ne se présente à l'école.

Mes collègues musulmans, solidaires de cette manifestation non-violente de leur peuple, ne vinrent à l'école que les deux premiers jours, sous la conduite de la police et d'une escorte militaire. Il en fut de même pour tous les fonctionnaires de la ville, réquisitionnés.

Puis, à la suite d'un changement de politique de l'administration, ils furent tous successivement arrêtés et emprisonnés. Les instituteurs furent emmenés dans un fort où ils furent parqués avec d'autres, à 30 et 40 dans une pièce sans fenêtre ni lumière, sans possibilité de s'allonger, sans nourriture, pendant plusieurs jours,

jusqu'à leur transfert à la prison civile. Il me semble qu'on traite plus humainement en France un criminel de droit commun”.

(Paule Doumain, institutrice à Biskra, expulsée d'Algérie, in « France-observateur » du 15 février 1957.)

“...A Bône, le lundi 28 janvier, des patrouilles de soldats et de policiers armés de pioches et de pinces de carrier ont commencé à éventrer les rideaux de fer et les portes des magasins. En quelques heures, produits alimentaires, cigarettes, montres, bijoux, postes de radio, vélos et même scooters, ont disparu. Les propriétaires ont souvent assisté à ce pillage, sans un mouvement, blêmes de rage...

“... selon un correspondant à l'Oran, des territoriaux eux-mêmes ont incité les passants à se servir gratuitement dans un important magasin d'articles indigènes”

“... voyant le kiosque à tabac d'un ami musulman saccagé par quelques voyous j'ai prié un camion de soldats tout proche d'intervenir. Le sous-officier m'a répondu textuellement : “Eh bien ! Ils n'ont qu'à continuer à démolir !”

“A Oran, un professeur européen, officier de réserve, indigné de la mise à sac d'une épicerie musulmane, se vit répondre par un vieux monsieur auquel il ordonnaient de reposer des boîtes de confitures volées : “Mais vous êtes un fel-laga, vous !”.

“...A Oran, on les (grévistes) a parqué pendant certaines pendant deux jours, ne leur donnant pour toute nourriture qu'un morceau de pain et une sardine”. A Alger, “on a obligé les grévistes, parmi lesquels des instituteurs et des professeurs, à bâiller les rues et à remplacer les dockers défaillants”.

(In « Le Monde » du 21 février 1957)

LA GUILLOTINE EST DRESSÉE EN ALGÉRIE

Cambattants, demandez une prime à son racisme inassouvi. Le ministre-résistant obéira encore. Faisant fi des mises en garde, oubliant légèrement les terribles conséquences de son acquiescement criminel, l'opinion française ne réagit pas, sourde et saoule qu'elle est. La « conscience universelle » ne s'indigne pas non plus devant ce massacre à grande échelle, seul le gouvernement de sa majesté Mohammed V jusqu'ici fait part de son « émotion » par l'entremise du Dr El Kohen, chargé d'affaires à Paris.

Nous ne parlerons pas des exécutions sommaires d'otages, « abattus alors qu'ils tentaient de fuir », comme le Dr Benzerdjeb. Dont la jambe était paralysée. Nous nous rappellerons seulement que le lieutenant nazi qui commandait à Oradour-sur-Glane (son nom nous échappe) inscrivait la même formule dans son carnet de notes. Nous ne parlerons pas des tortures et atrocités qui font la gloire des agents de la Gestapo algérienne. Elles sont désormais devenues monnaie courante de ce côté ci de la Méditerranée : non pour arracher des aveux, puisqu'elles précèdent tout interrogatoire de fond, mais pour arracher des cris de douleur

d'hommes sans défense et jouir, hystériques, de ce plaisir gratuitement accordé. Qu'importe les sévices sur la personne humaine : M.Pineau les a formellement niées dans son discours de New York. Mieux, il a affirmé que les détenus avaient été, tous et toujours, parfaitement traités. Le scandale n'éclatera pas demain.

Nous ne parlerons pas, non plus, de la violation des lois de la guerre, que les chefs de l'armée de Libération nationale ont décidé d'observer. Les lettres transmises par nos riches de leçons d'humanité, de respect de l'adversaire tombé entre nos mains, de « civilisation » aussi. Car nous luttons pour un idéal : la libération de notre patrie, la reconquête de notre dignité. Notre combat ne trouve pas son explication dans « l'amour du baroud » ou « la nostalgie lointaine du banditisme ».

La propagande officielle, qui se charge de nous dépeindre comme elle l'entend, réussira-t-elle longtemps dans sa campagne de mystification ? Rares, mais toujours plus audacieux, des témoignages concordants, des informations de « source digne de foi », commencent à percer le voile du silence. Un honnête directeur de journal vient de dire à M. Guy Mollet :

«Aussi longtemps que les tortures et répressions collectives continueront en Algérie, il n'y aura pas, dans mon journal, une ligne de prise de position contre la nomination du général Speidel à l'OTAN. Comment en aurions-nous le droit ?».

Les Français sauront bien un jour que nous n'avons rien de ces « terroristes et criminels, qui ne sont qu'une poignée », que la pacification n'est pas autre chose qu'une véritable guerre d'extermination, que l'armée française a devant elle une armée régulière, moderne, disciplinée, « politisée », armée dont elle conteste l'existence pour mieux bafouer les lois élémentaires de la guerre.

Les Français, gouvernement et opinion à la fois, sauront bientôt que l'indépendance de l'Algérie est inscrite dans le sang de nos martyrs, dans celui des milliers de victimes innocentes : femmes, enfants et vieillards, qui n'auront pas survécu aux opérations de ratissage.

Les Français paieront cher leur cynisme indicible, leur hypocrisie internationale. Nous apprenons en effet, que dans l'après-midi du 14 février 1957, l'Assemblée nationale française était saisie d'une proposition de résolution due à

l'initiative de M. Montalat (socialiste). Le rapporteur, M. Bouhey (socialiste) après avoir évoqué les crimes du fascisme et du nazisme, puis le procès de Nuremberg, constata que «tous les jours continuaient de nous parvenir des 4 coins du monde des nouvelles d'arrestations arbitraires, d'emprisonnements, de tortures, de déportations, d'exécutions, voire de véritables exterminations». Au nom de la commission des Affaires étrangères, il invitait le gouvernement à « donner des instructions précises afin que soit discuté d'urgence à l'ordre du jour de l'Assemblée générale la question de la création d'une commission internationale d'enquête sur les crimes contre l'humanité».

Le ministre socialiste Gazier devait ensuite rappeler que la France a participé au procès de Nuremberg où fut dégagée la notion de crime contre l'humanité, qu'elle a été l'un des promoteurs de la convention réprimant le génocide (ndlr : Dernièrement, elle essaya en vain d'en faire modifier les articles).

Résistance algérienne n° 21-22 Ed.B du 11 au 28 février 1957

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC - ONU

Christopher Ross rencontrera les parties sahraouie et marocaine en janvier 2014

L'envoyé spécial du secrétaire général de l'Onu pour le Sahara occidental, Christopher Ross, effectuera en janvier une tournée dans la région «comme prévu» pour rencontrer notamment les parties sahraouie et marocaine, a affirmé mardi le président du Parlement sahraoui et chef de la délégation aux négociations, Khatri Eddouh.

«M. Ross nous a informés qu'il organiserait durant le mois de janvier une tournée dans les pays de la région pour relancer les négociations entre les Sahraouis et les Marocains. Il aura à rencontrer également les pays observateurs, à savoir l'Algérie et la Mauritanie», a déclaré M. Eddouh à l'APS.

M. Eddouh réagissait à des informations publiées par des titres de la presse marocaine sur une éventuelle rencontre entre M. Ross et les parties sahraouie et marocaine dans un pays euro-



peen, en l'absence des pays observateurs.

Le président du Parlement sahraoui a précisé que la visite de M. Ross s'inscrivait dans le cadre de la relance des négociations «bloquées» entre les deux parties en conflit pour permettre l'indépendance du Sahara occidental.

Il a espéré que «la visite de M. Ross dans la région permettra d'intensifier les efforts pour provoquer une prise de conscience auprès du Conseil de sécurité de l'ONU et de la communauté inter-

nationale sur cette question afin de mettre fin aux souffrances et au calvaire du peuple sahraoui, broyé par l'armée d'occupation marocaine».

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

Don de plus 2.000 tonnes de riz du Brésil aux réfugiés sahraouis en Algérie

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a reçu mardi à Oran un don de 2.170 tonnes de riz du gouvernement brésilien au profit des réfugiés sahraouis en Algérie, indique un communiqué de cette agence humanitaire onusienne.

D'un montant de plus d'un million de dollars, cette donation co-financée par le gouvernement espagnol, devrait contribuer à couvrir les besoins des réfugiés sahraouis basés dans le sud de l'Algérie, souligne l'agence.

Elle devrait également

contribuer à diversifier leur ration alimentaire de base distribuée mensuellement par le PAM en Algérie au titre de son intervention prolongée de secours et de redressement. D'une durée de trois ans, l'intervention du PAM se terminera en décembre 2015 pour un montant global de 66 millions de dollars.

S'exprimant lors de la cérémonie officielle de remise de la contribution au port d'Oran, le représentant du PAM en Algérie, Pedro M Figueiredo a affirmé que «ce don était intervenu à un moment opportun

pour l'approvisionnement alimentaire destiné aux réfugiés sahraouis».

Le représentant du PAM en Algérie a «vivement» remercié les gouvernements du Brésil et de l'Espagne pour leur «générosité qui démontre, selon lui, l'engagement de leurs pays respectifs à soutenir les efforts de la communauté internationale visant à assurer la sécurité alimentaire et améliorer le statut nutritionnel des réfugiés sahraouis.

M. Figueiredo a également tenu à remercier le Croissant

rouge algérien, le Croissant rouge sahraoui, l'entreprise portuaire d'Oran, les douanes algériennes et l'ensemble des opérateurs aux ports d'Oran pour les facilités accordées dans le traitement des dons humanitaires transitant par ce port, ajoute la même source.

Le Programme alimentaire mondial est une agence humanitaire onusienne pour la lutte contre la faim dans le monde. L'année dernière le PAM a apporté une assistance alimentaire à plus de 97 millions de personnes dans 80 pays dans le monde.

AFRIQUE DU SUD

Heurts entre mineurs illégaux

Des heurts ont éclaté entre des mineurs illégaux d'une mine de fortune à Roodepoort, près de Johannesburg, où la police a été alertée et mis fin à la violence, a rapporté mardi l'agence de presse Eyewitness News.

Quelques armes ont été trouvées sur le site et au moins deux personnes ont été soignées pour des blessures, selon la même source.

Selon une étude de 2010, l'Etat sud-africain perd 6 milliards de rands (environ 571 millions de dollars) par an à cause de l'exploitation minière illégale.

NIGERIA:

6 personnes tuées et 5 autres grièvement blessées dans une attaque armée

Six personnes ont été tuées lundi soir et cinq autres grièvement blessées dans une attaque apparemment lancée par des gardiens de troupeaux dans la communauté Bachit située dans la province locale de Riyom, dans l'Etat du Plateau, ont indiqué mardi les autorités nigériennes.

L'attaque, confirmée par Salisu Mustapha, porte-parole de la force spéciale de l'armée dans l'Etat central du Nigeria, a fait cinq blessés graves.

«Nous sommes à la poursuite des suspects. Notre commandant, le général David Ennetie, était là personnellement et a également rendu visite aux victimes à l'hôpital où ils étaient soignés», a déclaré M. Mustapha, cité par la presse.

Les assaillants, soupçonnés d'appartenir au groupe ethnique Hausa-Fu-

lani, selon la presse locale. Le 23 décembre dernier, au moins 15 villageois, dont deux chefs de tribus, auraient été tués dans une attaque similaire, perpétrée également par des Fulani.

Le quotidien nigérian *This Day* a rapporté mardi qu'au moins 30 personnes ont été tuées dans une attaque perpétrée par des individus armés contre un village dans le Centre du Nigeria. Des hommes armés ont ouvert le feu sur les habitants du village Berom de Shonong, dans l'Etat de Plateau, faisant au moins 30 morts et plus de 25 blessés, a précisé le journal.

L'organisation Human Rights Watch a indiqué en décembre dernier qu'environ 10.000 personnes ont été tuées dans ces deux Etats depuis 1992 en raison de leur identité religieuse ou ethnique, dont des milliers depuis 2010.

SOUDAN DU SUD

Au moins 30.000 réfugiés sud-soudanais s'enfuient vers des pays voisins

Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué mardi qu'au moins 30.000 sud-soudanais se sont enfuis vers des pays voisins tels que l'Ouganda, l'Ethiopie et le Kenya suite aux conflits et l'irruption des combats dans leur pays.

«Plus de 23 000 réfugiés sud-soudanais ont déjà traversé la frontière vers l'Ouganda suite aux violences datant maintenant de plus de deux semaines, depuis le 15 décembre dernier», a déclaré la porte-parole du HCR Melissa Fleming.

«Le HCR et ses partenaires font leur possible pour fournir suffisamment d'eau et d'installations d'assainissement dans les centres de transit et de réception des districts d'Arua et d'Adjumani, dans la région du Nil occidental au nord-ouest de l'Ouganda, et lundi dernier, quelque 23 546 réfugiés sud-soudanais étaient déjà arrivés en Ouganda», a précisé la porte-parole.

«Parallèlement, un nombre croissant, mais plus limité, de réfugiés sud-soudanais fuient également vers d'autres pays voisins. Plus de 5 300 réfugiés ont été enregistrés en Ethiopie», a-t-elle indiqué.

«Au camp de réfugiés de Kakuma au Kenya, le HCR a enregistré 3 173 nouveaux arrivants dimanche soir», a révélé Mme Fleming.

Le HCR aidera à diriger les efforts pour protéger les personnes particulièrement vulnérables comme les femmes et les enfants et à dépêcher des experts dans des domaines tels que la planification de site et la gestion de camps.

Lundi dernier, un avion affrété a atterri à Juba avec, à son bord, des articles de secours de première nécessité depuis un entrepôt de stockage du HCR à Nairobi.

Depuis le 15 décembre, le Soudan du Sud est ravagé par des affrontements entre l'armée régulière et la rébellion menée par l'ancien vice-président Rick Machar, limogé en juillet par le président Kiir. Le conflit a déjà fait des milliers de morts et près de 200 000 déplacés, selon des estimations.

EGYPTE

Un responsable égyptien et trois syndicalistes kidnappés au Sinaï

Un haut responsable du ministère égyptien du Travail et trois syndicalistes ont été kidnappés dans le Sinaï, a annoncé mardi le ministère égyptien du Travail, Alaa-el Dine Mohamed, les victimes circulaient à bord de leur voiture, vers Charm El Cheikh (sud du Sinaï) pour assister à une conférence. Leur véhicule a été retrouvé vide par la police près de la cité balnéaire, a-t-il ajouté. Une enquête de la police est en cours pour savoir si les islamistes sont impliqués dans ce rapot, a-t-il dit.

Attaque contre un véhicule de police au Caire

Un véhicule de la police égyptienne a été visé mardi soir au Caire par une attaque à la bombe lancée d'une voiture, selon des responsables de la sécurité. «On ignore pour l'instant s'il y a eu des victimes dans cette attaque, qui a pris pour cible un poste de contrôle de la circulation» près du quartier de Zamalek, a indiqué la même source. **APS**

PALESTINE Obsèques hier de l'ambassadeur palestinien tué à Prague

Les obsèques de l'ambassadeur palestinien en République tchèque, Jamal al Jamal, mort suite à une explosion alors qu'il manipulait son coffre-fort à Prague, ont eu lieu hier à Ramallah, selon un porte-parole de l'ambassade palestinienne.

Le corps de Jamal a été rapatrié de Prague lundi et enterré dans la ville d'Al-Bira, sur la rive ouest du Jourdain, à 15 km au nord d'El Qods occupée, a indiqué Nabil el Fahel.

Jamal, âgé de 56 ans, a succombé à ses blessures causées par une explosion le 1er janvier alors qu'il manipulait un coffre-fort dans sa résidence diplomatique à Prague, dans le quartier de Suchdol, selon la police tchèque.

L'Inde a testé avec succès un missile à capacité nucléaire

L'Inde a testé avec succès mardi un missile à capacité nucléaire Prithvi-II à partir d'une gamme de test dans l'Etat oriental de Odisha, a rapporté la presse locale.

«Le tir d'essai, effectué pour l'armée indienne dans le cadre de l'exercice de formation, a été un succès. Le missile a été lancé depuis l'Integrated Test Range à Chandipur dans le district de Balasore sous la surveillance de scientifiques de la défense», selon des responsables militaires.

Le missile à combustible liquide à un seul étage, avec une gamme de frappe de 350 km, est capable de transporter jusqu'à 1000 kg de charge militaire, selon la même source. Le missile Prithvi-II a été testé avec succès en décembre de l'année dernière.

DJIBOUTI: Le chef de la diplomatie chinoise à Djibouti

Le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi a entamé mardi sa visite à Djibouti où il s'est entretenu avec son homologue djiboutien Mahoud Ali Youssouf.

Le chef de la diplomatie chinoise, qui effectue son premier déplacement officiel en Afrique sera reçu par le chef de l'Etat djiboutien, Ismail Omar Guelleh.

La première journée de sa visite a été marquée par la signature d'un accord d'exonération de visas d'entrée pour les passeports diplomatiques et de services pour les citoyens des deux pays.

Lors d'un premier entretien les deux ministres ont discuté des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays et d'un partenariat stratégique pour le développement.

APS

La Corée du Nord annonce des élections parlementaires en mars prochain

La Corée du Nord a annoncé hier des élections parlementaires en mars prochain, les premières depuis l'arrivée au pouvoir de Kim Jong-Un.

Le présidium de l'As-

semblée populaire suprême (APS) «a décidé de tenir le 9 mars des élections des députés pour la 13e assemblée», a rapporté l'agence de presse nord-coréenne officielle KCNA.

Les députés actuels de l'APS des 687 districts ont été élus en mars 2009 et leur quinquennat arrivera à échéance en mars.

Les précédentes élections parlementaires

s'étaient tenues alors que le père de Kim Jong-Un, Kim Jong-Il, était encore au pouvoir.

En 2009, le taux de participation avait été de 99,98%.



IRAK: Sept policiers tués par des hommes armés à Samarra

Sept policiers ont trouvé la mort, mardi, dans une attaque perpétrée par des hommes armés contre un barrage de la police au nord de Bagdad, ont indiqué des sources policière et médicale.

L'attaque a eu lieu sur l'autoroute au nord de la ville de Samarra, selon un officier et un docteur.

Les forces de sécurité irakiennes sont régulièrement visées par des groupes d'insurgés opposés au gouvernement.

Les violences se sont multipliées depuis l'année dernière en Irak, renouant avec leur niveau de 2008, lorsque le pays sortait à peine d'un conflit confessionnel après l'invasion américaine de 2003.

YÉMEN: Un colonel de l'armée tué dans une attaque à Aden

Un officier de l'armée yéménite a été tué mardi dans une attaque armée par des hommes inconnus dans la ville portuaire d'Aden, dans le sud du Yémen, a indiqué une source policière. «Vers 14h30 heure locale, le colonel Mubark Ashram, officiel au département des approvisionnements militaires à Aden, a

été attaqué par des hommes armés inconnus», a précisé la source policière, citée par la presse.

Des hommes armés masqués ont arrêté le véhicule du colonel près du Stade du 22 Mai et ont ouvert le feu, selon la même source. «Malheureusement, le colonel a été assassiné par des criminels», a ajouté

la police locale.

Plus tôt dans la journée, un officier de renseignement militaire a été grièvement blessé à Aden lorsqu'une bombe placée sous sa voiture a explosé.

Les autorités locales ont annoncé qu'une enquête avait été ouverte pour déterminer la nature de ces attentats.

CENTRAFRIQUE:

L'Unicef déplore l'assassinat d'enfants par les groupes armés à Bangui

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a estimé mardi à 16 le nombre d'enfants âgés de moins de 12 ans tués depuis début décembre dans la capitale centrafricaine Bangui dans les violences perpétrées par les groupes armés.

«Les attaques ciblées contre les enfants sont une violation du droit humanitaire international et des droits de l'homme et elles doivent cesser immédiatement», a déclaré le représentant de l'Unicef à Bangui, Souleymane Diabaté, qui a fait état de 16 enfants tués et de 60 autres blessés.

«Des actions concrètes sont maintenant nécessaires pour empêcher les violences contre les enfants», a-t-il ajouté. Cette situation, qualifiée d'inadmissible et d'intolé-



rable» par Diabaté, s'accompagne par l'enrôlement des enfants soldats dans les groupes armés. Déjà dans un document publié le 2 janvier, l'Unicef a noté qu'environ 2,3 millions d'enfants sont affectés par la crise actuelle en Centrafrique et qu'avec son concours 672 enfants séparés ont retrouvé leurs familles et 206 autres associés aux groupes armés ont été libérés sur les 3.500 à 6.000 recrutés.

Depuis le 5 décembre, les violences en Centrafrique ont fait plus d'un millier de morts et 400.000 déplacés internes dans la capitale qui sont installés dans des conditions désastreuses dans 52 sites, selon les Nations Unies. 785.000 autres déplacés sont recensés dans les villes de provinces.

Le Sénat américain reconduit le programme indemnisation chômage pour trois mois

Le Sénat américain a approuvé mardi un texte reconduisant le programme d'indemnisation chômage pour trois mois. Parmi les sénateurs, 60 ont voté en faveur du texte alors que 37 l'ont rejeté.

Ce programme d'aide, qui a pris fin le 28 décembre faute d'action du Congrès pour le reconduire, avait été mis en place durant le mandat du président George W. Bush en 2008, au plus fort de la récession, pour indemniser les chômeurs au-delà des 26 semaines généralement couvertes par les assurances chômage de chacun des Etats. Il avait permis de financer jusqu'à 99 semaines d'indemnisation à son pic, un maximum réduit en 2013 à 73 semaines.

La nouvelle mesure devra être aussi adoptée par une Chambre des représentants contrôlée par les républicains qui s'opposent à ce dispositif «puisque il n'est pas financé par des économies équivalentes».

«J'ai personnellement signifié à la Maison-Blanche qu'une nouvelle extension du dispositif d'indemnisation d'urgence devait non seulement être financée, mais aussi inclure des mesures pour aider les gens à retrouver du travail», a indiqué le président de la Chambre des représentants dans un communiqué, John Boehner, ajoutant qu'«à ce jour, le président (Obama) n'a rien proposé de tel».

Dans une intervention depuis la Maison-Blanche, le chef de l'exécutif américain a exhorté les républicains à voter pour renouveler le dispositif d'indemnisation des personnes au chômage depuis plus de six mois, soulignant que les crédits du programme seraient réinjectés dans l'économie américaine et contribuerait à la croissance.

«Mettre fin à l'indemnisation de millions de chômeurs est une erreur. Le Congrès doit corriger cela», a-t-il insisté.

S y r i e

Le vice-ministre syrien des Affaires étrangères et des Emigrés, Fayçal al-Meqdad, a examiné mardi à Téhéran avec le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, les développements de la tenue de la Conférence dite Genève 2, ainsi que la conjoncture régionale et internationale.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont affirmé que la priorité à Genève 2 «doit être accordée à la lutte contre le terrorisme et à l'arrêt du support financier et de l'armement des groupes terroristes takfiristes via l'exercice des pressions sur les pays qui parraîtront ces groupes».

Les deux parties ont mis en garde, en outre, «contre la gravité des actes terroristes criminels des groupes terroristes en Syrie sur la sécurité et la sta-

La priorité à Genève 2 doit être accordée à la lutte antiterroriste



bilité dans la région», appelant à «conjurer les efforts régionaux et internationaux pour lutter contre le terrorisme».

Al-Meqdad a affirmé que la Syrie «ira à Genève II», soulignant la nécessité d'«assurer tous les facteurs de son succès via la lutte contre le terrorisme et la tenue d'un dialogue intersyrien sous une direction syrienne et sans conditions préalables». Il a mis l'accent sur l'importance de la participation de

l'Iran à Genève 2 sans conditions préalables vu son rôle crucial dans le règlement des questions régionales et internationales.

Pour sa part, M. Zarif a appelé à «joindre les efforts pour la lutte contre le terrorisme qui vise la Syrie et menace la sécurité et la stabilité de la région», affirmant que la solution de la situation en Syrie n'est que politique et via le dialogue intersyrien sans aucune ingérence étrangère».

Téhéran prêt à participer à la conférence de Genève 2 sans conditions préalables

Les autorités iraniennes restent décidées à prendre part à la conférence de paix sur la Syrie, dite Genève 2, mais ne soumettront à aucune condition préalable, rapporte mardi l'agence nationale Fars citant une déclaration d'un représentant de la diplomatie iranienne. «La République islamique d'Iran coopérera en vue de parvenir à toute solution politique à la crise syrienne, mais sans une quelconque condition préalable», a déclaré cette source.

La décision définitive sur la participation de l'Iran à cette conférence n'a toujours pas été prise.

La Russie a prôné dès le début l'engagement dans le dialogue des voisins de la Syrie, notamment de l'Iran et de l'Arabie saoudite. Le secrétaire d'Etat américain a, de son côté, déclaré début janvier que Téhéran pouvait contribuer au succès de la conférence internationale sur la paix en Syrie. Il a noté que l'Iran pourrait difficile-

ment être un «partenaire de niveau ministériel» à la conférence dite Genève-2, mais il pourrait jouer un rôle constructif même s'il ne participait pas formellement aux négociations.

Se référant à des sources au sein de la délégation américaine, les médias ont rapporté lundi qu'il était possible que la participation de Téhéran à la conférence de Genève 2 soit soumise à une série de conditions. Initialement prévue à Genève, la

conférence internationale consacrée au règlement de la crise syrienne se tiendra le 22 janvier prochain à Montreux, sur le lac Léman. Pour le moment, aucune décision n'est prise sur la participation de l'Iran à cette rencontre.

La question de la participation de Téhéran à cette rencontre serait examinée le 13 janvier à Paris par les chefs de la diplomatie russe et américaine, Sergueï Lavrov et John Kerry, a-t-on indiqué.

Le Liban a reçu mardi une invitation pour assister aux négociations de paix de Genève 2 sur la crise syrienne, prévues le 22 janvier, a rapporté l'agence de presse libanaise NNA.

Le Premier ministre libanais par intérim Adnan Mansour a reçu mardi une invitation du secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon pour assister aux négociations de paix de Genève 2 à la fin du mois, indique l'agence. Après plusieurs reports, les négociations de paix doivent finalement se tenir le 22 janvier à Montreux, en Suisse, et seront présidées par Ban Ki-moon.

Lundi, Ban a envoyé les invitations pour la conférence de paix Genève 2.

Le Liban accueille environ un million de réfugiés syriens et a à plusieurs occasions annoncé son soutien à une solution politique de la crise syrienne.

Le Liban officiellement invité à la conférence Genève 2

Le premier chargement d'armes chimiques a été évacué de Syrie

Une première cargaison d'agents chimiques a été évacuée mardi de Syrie, marquant le début du processus de transfert de l'arsenal chimique syrien en dehors de son territoire en vue de sa destruction, a déclaré la mission conjointe qui supervise le processus de désarmement. «Un premier lot d'agents chimiques prioritaires a été évacué mardi de deux sites syriens, transporté au port de Lattaquié pour vérification puis chargé sur un navire commercial da-

nois», a indiqué un communiqué trans-

mis à la presse du siège des Nations Unies par Sigrid Kaag, coordinatrice spéciale de la mission conjointe menée par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et l'ONU.

«Cet événement initie le processus de transfert des agents chimiques de la République arabe syrienne en dehors de son territoire en vue de leur destruction», poursuit le document.

«La sécurité du navire est assurée par des escortes navales fournies par la République populaire de Chine, le Dane-

mark, la Norvège et la Fédération de Russie», a précisé le communiqué.

Par ailleurs, la mission conjointe a encouragé les autorités syriennes à poursuivre leurs efforts pour terminer l'évacuation des agents chimiques dès que possible «de façon sûre et opportune».

D'après le communiqué, la mission continuera d'aider la Syrie à honorer ses obligations conformément à la résolution 2118 du Conseil de sécurité des Nations Unies et aux décisions du Conseil exécutif de l'OIAC.

Washington se félicite de l'évacuation d'un premier chargement d'agents chimiques de Syrie

Washington a salué l'annonce mardi par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) de l'évacuation de la Syrie d'un premier chargement d'agents chimiques, tout en estimant que «davantage reste à faire» en vue du démantèlement de l'arsenal chimique syrien. Ce premier pas «représente un progrès vers l'élimination de l'arsenal syrien d'armes chimiques mais davantage reste encore à faire», a déclaré la porte-parole de la diplomatie américaine, Jennifer Psaki, lors du point de presse quotidien au département d'Etat. Elle a souligné, à cet égard, que la responsabilité de l'acheminement de ces chargements d'agents chimiques vers la ville de Lattaquié incombe à la Syrie, et ce en vue de faciliter leur destruction «comme cela a été clairement signifié par la communauté internationale». Une fois rassemblés à Lattaquié, ces composants chimiques doivent, par la suite, être transportés jusqu'à un port italien, où ils seront transférés sur un navire de la marine américaine spécialement équipé pour les détruire en mer.

L'évacuation des agents chimiques les plus dangereux est la première étape clé du plan de démantèlement de l'arsenal syrien, conclu à l'initiative des Etats-Unis et de la Russie. D'après la résolution 2118 du Conseil de sécurité de l'ONU adoptée en septembre, la totalité de cet arsenal doit être détruite avant le 30 juin. (APS)

L'ONU satisfaite des progrès effectués pour l'élimination des armes chimiques

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon s'est félicité mardi des progrès effectués dans le transfert de l'arsenal chimique syrien en dehors de son territoire pour sa destruction, selon son porte-parole. Le secrétaire général a été informé par la mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) des Nations unies qu'il y a eu de nouvelles avancées dans le déplacement et l'élimination de l'arsenal chimique syrien. Plus tôt mardi, la coordinatrice spéciale OIAC-ONU Sigrid Kaag avait annoncé qu'une première cargaison d'agents chimiques a été évacuée de Syrie, marquant le début du processus de transfert de l'arsenal chimique syrien en dehors de son territoire en vue de sa destruction, a déclaré la mission conjointe qui supervise le processus de désarmement. Conformément aux décisions du Conseil de sécurité de l'ONU et du Comité exécutif de l'OIAC, les armes chimiques syriennes seront transportées en dehors de la Syrie pour assurer leur destruction avant le 30 juin 2014.

Des milliers de Syriens sont arrivés dans le Kurdistan d'Irak

Quelque 2 519 Syriens ont traversé la frontière entre la Syrie et l'Irak à Peshkhabour, dimanche, pour s'approvisionner, a affirmé mardi le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). Selon la porte-parole du HCR, Melissa Fleming, ce point de passage de la frontière entre la Syrie et la région du Kurdistan d'Irak avait été fermé à la mi-septembre suite à un exode d'environ 60 000 Syriens.

Lundi, les employés du HCR ont vu environ 350 personnes parmi les nouveaux arrivants charger des bateaux et rentrer en Syrie avec des générateurs, des appareils de chauffage au kérosène et d'autres fournitures, a-t-elle précisé.

Les Syriens ayant déclaré qu'ils ne veulent pas devenir des réfugiés peuvent séjourner au Kurdistan pendant sept jours.

On compte actuellement 13 camps de réfugiés syriens ou de transit localisés dans la région du Kurdistan irakien ainsi que le camp de réfugiés d'Al Obeidy dans l'ouest de la province d'Anbar. L'Irak héberge 210 000 réfugiés syriens enregistrés.

APS

Programme du jeudi 9 janvier 2014

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
- 08h25 Météo
- 08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
- 09h25 Série dramatique Au nom de la vérité
- 09h55 Série dramatique Au nom de la vérité
- 10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 12h00 Jeu Les douze coups de midi
- 12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
- 13h00 Journal
- 13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 13h45 Magazine de société Au cœur des Restos du cœur
- 13h50 Météo
- 13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
- 14h55 Téléfilm dramatique Le pire des mensonges
- 16h35 Jeu 24h déco
- 17h25 Jeu Bienvenue chez nous
- 18h20 Jeu Une famille en or
- 19h05 Jeu Le juste prix
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h35 Météo
- 20h38 Météo des neiges
- 20h40 Série humoristique Nos chers voisins
- 20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
- 20h50 Téléfilm policier Julie Lescaut ? Inédit
- 22h50 Série policière New York, section criminelle ?
- 23h35 Série policière New York, section criminelle ?

2

- 08h00 Journal
- 08h10 Magazine de services Télématin (suite)
- 09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
- 09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
- 09h30 Amour, gloire et beauté
- 09h55 C'est au programme
- 10h55 Météo outremer
- 11h00 Jeu Motus
- 11h30 Jeu Les Z'amours
- 12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
- 12h55 Météo 2
- 13h00 Journal
- 13h48 Série humoristique Vestiaires
- 13h50 Météo 2
- 13h55 Météo des neiges
- 13h57 Magazine du consommateur Consomag
- 14h05 Magazine de société Toute une histoire
- 15h45 Magazine de services Comment ça va bien !
- 16h55 Dans la peau d'un chef
- 17h50 Jeu Mot de passe
- 18h20 Jeu Mot de passe
- 18h45 Météo des neiges
- 18h50 Jeu N'oubliez pas les paroles
- 19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles
- 19h50 Météo 2
- 20h00 Journal
- 20h44 Série humoristique Parents mode d'emploi
- 20h43 Magazine musical Alcaline l'instant
- 20h44 Météo 2
- 20h45 Magazine de reportages Envoyé spécial
- 22h20 Magazine de société Complément d'enquête ?
- 23h25 Magazine musical Alcaline le mag

3

- 07h43 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis
- 08h35 Série d'animation Les as de la jungle à la rescousse
- 08h50 Société Des histoires et des vies (ière partie)
- 09h50 Société Des histoires et des vies (2e partie)
- 10h45 Magazine du consommateur Consomag
- 10h50 Magazine régional Midi en France
- 11h55 Météo
- 12h00 12/13 : Journal régional
- 12h25 12/13 : Journal national
- 12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
- 13h55 Série policière Un cas pour deux
- 14h55 Débat Questions au gouvernement
- 16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
- 16h50 Jeu Harry
- 17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
- 17h30 Jeu Slam
- 18h10 Jeu Questions pour un champion
- 18h50 Météo des neiges
- 19h00 19/20 : Journal régional
- 19h18 19/20 : Edition locale
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h58 Météo
- 20h00 Multisports Tout le sport
- 20h05 Rallye-raid Le journal du Dakar
- 20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
- 20h45 Comédie dramatique In the Air ? Inédit
- 22h35 Météo
- 22h40 Grand Soir 3
- 23h35 Société Rungis, les maîtres du goût ? ? ?

CANAL+

- 07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
- 08h08 La météo
- 08h10 Divertissement Zapping
- 08h15 Série d'animation Les Simpson
- 08h40 Voyage Maboul de Séoul ? ? ?
- 10h00 Autre Surprises
- 10h05 Magazine du multimédia L'oeil de Links
- 10h30 Comédie dramatique Le secret de l'enfant-fourmi
- 12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
- 12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
- 14h00 Comédie Rue Mandar ? ? ?
- 15h33 Série humoristique Les tutos
- 15h35 Magazine du cinéma Rencontres de cinéma
- 15h55 Thriller Jack Reacher ? ? ?
- 18h00 Divertissement Zapping
- 18h05 Divertissement Le Before du grand journal
- 18h40 Le JT
- 19h05 Show Le grand journal
- 20h00 Talk show Le grand journal, la suite
- 20h25 Divertissement Le petit journal
- 20h55 Série d'aventures Game of Thrones ? ? ? Inédit
- 21h50 Série d'aventures Game of Thrones ? ? ?
- 22h40 Série dramatique Shameless
- 23h35 Série dramatique Mad Men ? ? ?

M

- 07h45 Dessin animé Princesse Sofia Inédit
- 08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
- 08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
- 08h40 Série d'animation Martine
- 08h45 Météo
- 08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique
- 10h00 Météo
- 10h05 Jeu Les reines du shopping
- 11h00 Série humoristique Drop Dead Diva
- 11h45 Série humoristique Drop Dead Diva
- 12h40 Météo
- 12h45 Le 12.45
- 13h05 Série humoristique Scènes de ménages
- 13h40 Météo
- 13h45 Le manoir de Cold Spring
- 15h40 Série policière Body of Proof ?
- 16h25 Jeu Les reines du shopping
- 17h30 Jeu Un dîner presque parfait
- 18h40 Magazine d'information 100 % mag
- 19h40 Météo
- 19h45 Le 19.45
- 20h05 Scènes de ménages
- 20h50 Série policière Bones ? Inédit
- 21h40 Série policière Bones ?
- 22h30 Série policière Bones ?
- 23h20 Série policière Bones ?

La sélection

TF1**20h50**

Julie Lescaut



Résumé

Vincent Motta, collègue et ami cher à Julie Lescaut depuis plus de vingt ans, est retrouvé assassiné sur un quai du Canal Saint-Martin. Bouleversée, la commissaire n'a plus qu'une obsession : récupérer l'enquête et retrouver le meurtrier. En découvrant une enveloppe d'argent liquide au domicile de Motta, elle se met à la soupçonner de corruption. Mais décidée à ne pas salir la mémoire de celui qui l'a épaulée pendant si longtemps, elle garde ce secret pour elle. Il ne faudrait pas que Mado, qui vit une relation amoureuse avec David Kabel, le commissaire évincé de l'enquête, lui répète ces informations compromettantes...

20h45

Envoyé spécial



Résumé

Au sommaire :

Roubaix : portrait d'une France sous assistance

La violence est de plus en plus présente au guichet des services publics. Souffrance des usagers, incompréhension mutuelle avec les représentants de l'administration, pourquoi le climat devient-il si pesant ?

Ma vie sur un nuage

Le «cloud», nuage en français, désigne une révolution technologique : le stockage des données à distance. Les photos, la musique ne sont plus physiquement dans la mémoire du téléphone, de la tablette tactile, ou même de l'ordinateur fixe, mais accessibles par Internet. Les données sont-elles bien gardées ? Qui a accès à ce fameux «cloud» ?

Afghanistan : retrait au goût amer ?

Le journaliste britannique Ben Anderson a pu passer cinq semaines à Sangin, une ville afghane de 14 000 habitants, plaque tournante de l'opium et zone de conflits avec les Talibans.

3**20h45**

In the Air



Résumé

Ryan Bingham est un misanthrope. Reconnu pour son professionnalisme extrême, il s'est fait une réputation dans la sous-traitance du licenciement. Les plus grandes sociétés font appel à ses services pour dégraisser sans perdre de temps avec ces petits détails qui rendraient la société plus humaine - mais moins rentable. A part accumuler les «miles» lors de ses déplacements, son seul plaisir dans la vie est d'annoncer des ruptures de contrats de travail. Toujours en déplacement aux quatre coins des Etats-Unis, Ryan n'a aucune attache et sa vie tient dans une valise. Un jour, il rencontre une femme. Aussi cynique qu'hypocrite, il fait le nécessaire pour ne pas avoir à s'engager...

CANAL+**23h40**

Game of Thrones



Résumé

Dans la perspective de nouer des alliances entre les différentes maisons du royaume, Catelyn Stark doit prendre une décision urgente et même s'enfuir aux côtés d'un allié inattendu. L'armée de Stannis approche du camp de Renly. Dans ce chaos politique, Petyr Baelish tente de tirer profit de la situation et des opportunités qui se présentent. Il s'improvise conseiller pour Margaery et son frère, dispensant stratégiquement ses idées. De son côté, Theon Greyjoy veut prouver sa valeur à son père dans la bataille. Quant à Arya Stark, elle reçoit une promesse de la part de l'énigmatique Jaqen H'ghar...

M**20h50**

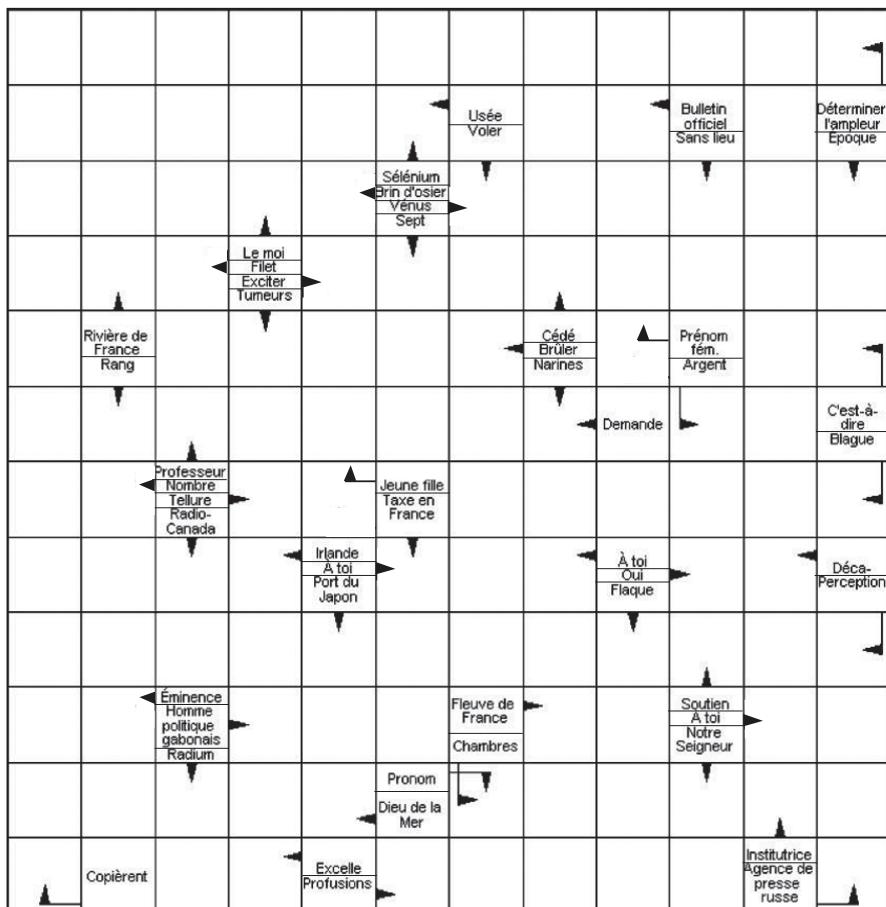
Bones



Résumé

Les Jeffersoni enquêtent sur la mort mystérieuse de la journaliste Mia Garrett. La jeune femme semble avoir succombé à un virus inconnu et extrêmement dangereux. Lorsqu'Arastoo Vaziri, stagiaire à l'institut, entre en contact avec le corps de la défunte, le virus l'infecte à son tour. Les agents le savent : pour sauver leur confrère d'une mort certaine, ils doivent à tout prix découvrir qui se cache derrière le meurtre de Mia Garrett. Tous engagent une course contre la montre afin de retrouver le meurtrier, et le remède au virus...

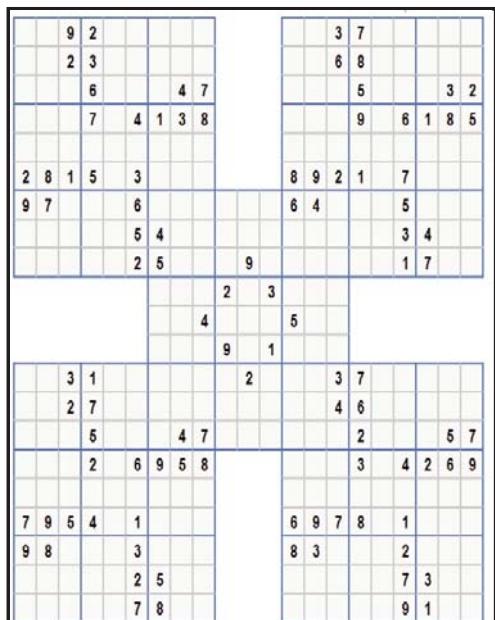
Mots fléchés n°474



Samouraï-sudoku n°474

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°474

Horizontalement:

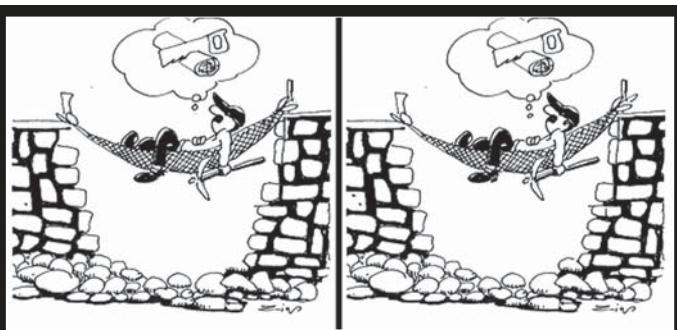
- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immunodeficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruines
- 9.En les - Met qch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Durollons*
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

Verticalement:

- 1.Ch.-L. dc. des Yvelines
- 2.Petite pomme - FI. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Hassards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute
- 8.Cale subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
- 11.Fleuriste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreur



Proverbes

Si tu rencontres ton ami, monté sur un bâton, félicite-le pour son cheval.

Proverbe algérien

Un petit nez, pour le nif ça suffit pour akhloul ce n'est pas la peine

Proverbe berbère

Chez le potier, on sert de l'eau dans un pot ébréché.

proverbe arabe

Le temps, c'est de l'argent

Proverbe français

C'est arrivé un 9 Janvier

1431 : début du procès de Jeanne d'Arc.

1792 : traité d'Iași (Guerre russo-turque de 1787-1792).

1878 : Humbert Ier devient roi d'Italie.

1905 (a.s.) : «Dimanche rouge» à Saint-Pétersbourg.

1909 : accord entre la France et l'Allemagne sur le Maroc.

1932 : démission d'Aristide Briand.

1945 : début de la bataille de Luçon.

1987 : nouvelle constitution au Nicaragua.

1992 : naissance de la République des Serbes de Bosnie-et-Herzégovine.

2005 : victoire de Mahmoud Abbas à l'élection présidentielle palestinienne.

Célébrations :

- Journée mondiale de la Corse.

- **Panama** : jour des martyrs (es) commémore les martyrs en 1964 du mouvement de reconnaissance de la souveraineté de Panama sur la zone du canal.

- **Philippines** : Nazaréen noir (en), procession qui célèbre Jésus de Nazareth présenté sous forme d'une sculpture de Christ noir crucifié.

- **République serbe de Bosnie (composante autonome de la Bosnie-Herzégovine)** : Fête de la République, célèbre la création de la République serbe de Bosnie ou Republika Srpska, en 1992.

CHAMPIONNAT DE BASKET-BALL SUPER-DIVISION (A - MISE À JOUR)
Victoire du GS Pétroliers contre le CS Constantine

Le GS Pétroliers s'est imposé face au CS Constantine sur le score de (67-61) mi-temps: (36-41) en match comptant pour la mise à jour du championnat de basket-ball de Super-Division niveau (A), disputé mardi à Hydra (Algér).

Grâce à cette victoire le GSP, vice champion d'Algérie en titre et leader du championnat avec 29 pts, est quasiment assuré de terminer à la première place de cette phase, alors que le CSC, champion en titre, se hisse à la 4e place à égalité avec l'IRBB Arreridj (25 pts) mais compte encore un match en retard.

Les joueurs du CS Constantine ont débuté le match tambour battant en

pratiquant un jeu collectif bien huilé sous la houlette de leur meneur, Halim Kaouane, auteur de 5 passes décisives dans le premier quart-temps (QT) qui se termine à l'avantage des Constantinois (21-17).

Dans le 2e QT, le score est toujours à l'avantage du CSC qui tire profit de la maladresse aux tirs extérieurs de leur adversaires du jour, et termine ainsi la mi-temps sur le score de (41-36).

Au retour des vestiaires, les Pétroliers plus agressifs en défense et plus appliqués en attaque, ont réussi à renverser la vapeur en effaçant leur retard au tableau d'affichage, ils concluent le 3e QT avec 2 pts d'avance (53-51).

Dans le dernier quart, l'expérience des internationaux du GSP et le retour de l'adresse aux tirs à 3 points réussis dans les deux dernières minutes, ont permis



aux Pétroliers de sceller leur victoire (67-61).

L'entraîneur du GSP, Amin Krideche, a déclaré à l'APS que ses joueurs ont décroché cette victoire grâce à une bonne défense notamment dans le 3e et 4e quart-temps. «C'était un très beau match défensif, nous étions à moins de 30% de réussite aux tirs en première mi-temps. Nous avons réussi à renverser la situation grâce

à notre défense et le retour de la réussite aux tirs», a souligné Krideche.

De son côté, le coach du CSC, Merouan Brahimi, a estimé que son équipe a manqué de concentration dans le money-time (3 dernières minutes du match), notamment en défense en encaissant trois tirs à longue distance. «Maintenant il faut bien préparer les prochaines rencontres et les matches en retard et gagner nos matches à domicile pour finir dans cette phase parmi les quatre premiers», a ajouté Brahimi.

Résultat du match en retard:

GS Pétroliers - CS Constantine	67-61
Classement	
1. GS Pétroliers	29
- CRB Dar Beida	27
3. US Sétif	26
4. CS Constantine	25
- IRBB Arreridj	25
6. WA Hussein-Dey	22
7. O. Batna	20
8. WA Boufarik	19
9. USM Blida	18
- NB Staoueli	6

4 handballeurs de l'ES Arzew blessés dans un accident de la circulation à Arzew

Quatre joueurs de l'ES Arzew, club de première division de handball messieurs, ont été blessés dans un accident de la circulation, survenu mardi soir à Arzew, a-t-on appris auprès du président du club, Amine Benmoussa. Les quatre blessés, dont un grièvement au coude, ont été transférés au service des urgences de l'hôpital d'El Mohgoun. Trois ont quitté l'hôpital et rejoignent leur club après avoir reçu les premiers soins, a-t-on encore indiqué. Souffrant d'une fracture au coude gauche, le joueur Bachou Mohamed a subi une intervention chirurgicale mercredi matin à l'Etablissement hospitalier universitaire (EIHU) "ter Novembre" d'Oran. L'accident s'est produit à l'entrée de la ville d'Arzew suite à une collision entre un véhicule léger qui transportait les quatre joueurs et un bus de transport de voyageurs, a-t-on précisé. L'équipe de l'ES Arzew devrait rallier mardi soir Alger pour disputer le tournoi des barrages d'accès à la Super-Division du championnat d'Algérie de handball messieurs, prévue du jeudi au samedi à Baraki (Algér).

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER- 2014M

Forfait de la skieuse américaine Lindsey Vonn

L'Américaine Lindsey Vonn, reine de la vitesse en ski alpin, a annoncé son forfait aux Jeux Olympiques d'hiver prévus à Sotchi (Russie) du 7 au 23 février en raison de problèmes au genou. Vonn est devenue la première championne olympique de descente de l'histoire de son pays en 2010 à Whistler lors des Jeux olympiques de Vancouver. Régulière dans les dix premières femmes au classement général de la Coupe du monde de ski alpin depuis l'édition 2004-2005, l'Américaine s'est affirmée comme la meilleure skieuse

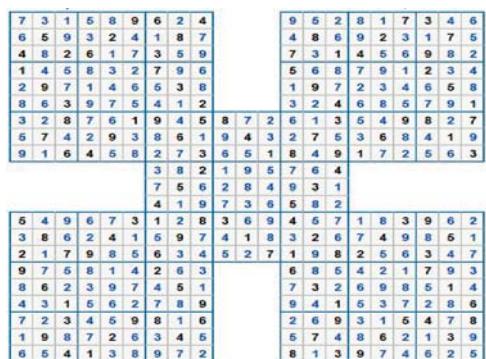
du circuit international en remportant quatre fois le «gros» globe de cristal, en 2008, 2009, 2010 et 2012.

Elle fait aussi partie du club très fermé des skieuses ayant remporté au moins une victoire dans chacune des disciplines du ski alpin. Compte tenu de sa domination sur le circuit de la Coupe du monde (plus de 50 victoires) et de ses médailles olympiques et mondiales, le palmarès de Lindsey Vonn est le plus important de l'histoire du ski alpin féminin américain.

APS



Solution Samurai-sudoku N°473



Solution Mots Croisés N°473

DAMASQUINAGE
 ECUMEUX■AMES
 STEATOMES■NS
 HI■R■IAKARTE
 OFFRE■LARCIN
 U■RETS■CD■L■
 LIAS■ESTELLE
 ILI■FRAISIER
 E■CREDIT■ESE
 REHE■ETUDES■
 EDENTA■DOSER
 SE■EMULES■SA

Solution Mots Fléchés N°473

SERICICULTRICES
 A■ORALISE■ELOGE
 GALIPETTES■EN■R
 UNES■TEE■NOS■ER
 ED■ERS■NEOPHYTE
 NOTRE■OS■ITALIE
 AU■ANGUILLE■ARS
 YIN■TUILES■ANE■
 LLIVIA■ENKI■GRE
 ALLIENT■TYR■Y■U
 CE■FRAISE■Kilos
 STE■ECRU■POSAS■
 ATRE■OEIL■URNES
 IEPER■AVANTAGER
 N■E■INUIT■SE■SI
 TIMON■WEEKLO■N
 JOEL■PLANS■ISSA
 ERRES■ART■ETANG
 AGE■EON■EMMEN■A
 NA■BLOCUS■USTER

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DE BARAKI
NIF No 0984 1614 51350 34
N° 149 / BM/2013.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHE

Relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 126/2013 paru dans les quotidiens régionaux « El diar » et « dk news » le 19/11/2013 pour :

Travaux de maintenance des réseaux d'éclairage publics à travers le territoire de la commune de baraki .

En application des dispositions des articles 49, 114 et 125 du décret présidentiel N° 236/10 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ci-dessus qu'à l'issue de l'analyse des offres, le Marché est attribué provisoirement à :

N°	L'ENTREPRISE ET NIF	Intitule de l'opération	montant de l'offre	Note technique	Observations
01	LAMOURI BACHIR 157161300057196	Travaux de maintenance des réseaux d'éclairage publics à travers le territoire de la commune de baraki .	ج:14.624.005,50	ج 46	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours auprès la commission des marchés Publics de la commune de Baraki, dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cet avis.

DK NEWS

Anep : 100 550 du 09/01/2014

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA DIRECTION DES TRANSPORTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 2 du décret présidentiel N° 02/250 du 24/07/2002, complété et modifié par le décret présidentiel N° 03/301 Du 11/09/2003 portant réglementation des marchés publics, la Direction des transports de la wilaya de M'sila, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national relatif au projet « Aménagement du siège de la direction des transports de la wilaya de M'sila », paru dans les quotidiens suivant :

- D.K en langue française du 28/12/2013
- المhour du 27/12/2013

Et à l'issue du jugement des offres le marché est attribué provisoirement à :

N°	Nom de l'entreprise	MONTANT	DELAI	Observations
01	BRIK MABROUK OUANOUGHA	17.031.415.05	05 MOIS	Meilleur offre

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours dans un délai de 10 jours à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 100 911 du 09/01/2014

République Algérienne et Démocratique et populaire
WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DU LOGEMENT
ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE LAGHOUAT

2EME MISE EN DEMEURE

01- Vu le marché N° 444/2011 approuvé par le comité des marchés public de la Wilaya de Laghouat le 04/04/2012 portant les travaux de réalisation de 22 logts à laghouat (Wilaya de Laghouat). Opération N° : SF.5.722.2.262.103.07.01 d'un Montant de 43.006.142,90DA,et un délais de Réalisation de 14 mois (O.D.S notifié le : 10/10/2012) , Conclus entre monsieur le Wali de la Wilaya de Laghouat représenté par le directeur du logements et des équipements publics d'une part et l'entreprise BEN HARZALAH KHADIR, domiciliée à la commune de laghouat Wilaya de LAGHOUAT d'autre part.

- Vu le manque en moyens humains, et matériels.
- Vu le retard enregistré à ce jour.
- Vu la mise en demeure adressée à l'entreprise pour redynamiser le chantier et le renforcer en moyens humains, et matériel (Notre envoi N°3391 du 24/11/2013).
- Vu la 2eme mises en demeure adressée à l'entreprise pour redynamiser le chantier et le renforcer en moyens humains, et matériel (Notre envoi N°3696 du 18/12/2013).

02 - Vu le marché N° 638/2007 portant les travaux de réalisation (Réalisation des 04 logts à ouad mora) Wilaya de Laghouat. Opération N° : SF.5.722.2.262.103.06.01 d'un Montant de 7.200.000,00 DA , (O.D.S notifié le : 21/04/2008) , Conclus entre monsieur le Wali de la Wilaya de Laghouat représenté par le directeur du logements et des équipements publics d'une part et l'entreprise DJEMAIA BEN SALEM , domiciliée à AFLOU Wilaya de LAGHOUAT d'autre part.

- Vu le manque en moyens humains, et matériels.
- Vu le retard enregistré à ce jour.
- Vu la mise en demeure adressée à l'entreprise pour redynamiser le chantier et le renforcer en moyens humains, et matériel (Notre envoi N°3391 du 24/11/2013).
- Vu la 2eme mises en demeure adressée à l'entreprise pour redynamiser le chantier et le renforcer en moyens humains, et matériel (Notre envoi N°3695 du 18/12/2013).

les entreprises BEN HARZALAH KHADIR - DJEMAIA BEN SALEM : Sont mises en demeure pour la 2 eme fois afin de reprendre les travaux et de redynamiser leurs chantiers et les renforcer en moyens humains, et matériels, et ce, dans un délai de 08 JOURS à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Faute de ne pas satisfaire au délai prescrit, il sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, notamment la résiliation aux torts exclusifs.

DK NEWS

Anep : 100 891 du 09/01/2014

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DU COMMERCE DE LA WILAYA
NIF : 000303019009457

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 01/2013

**Intitulé de l'opération : étude et réalisation d'un marché de proximité à Aflou.
N° opération : F.S.D.R.S/302.089/262.103/13/33**

La Direction du Commerce de wilaya de Laghouat lance un avis d'appel d'offres national restreint portant étude et suivi pour la **réalisation d'un marché de proximité à Aflou**.

Les bureaux d'études d'architecture inscrits au tableau national des architectes et les bureaux d'études pluridisciplinaires publics et privés ayant des architectes agréés et intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges, auprès de la Direction du Commerce de wilaya (rue Ahmed Ben Salem Maamourah - Laghouat).

L'offre est à présenter sous enveloppe principale ne comportant aucune inscription extérieure autre que «**soumission à ne pas ouvrir**».

«Etude et réalisation d'un marché de proximité à Aflou» et l'adresse du maître d'ouvrage»

Cette enveloppe principale abritera quatre enveloppes scellées identiques :

1^{er} Enveloppe dénommée (B) (Couleur jaune de format 36 x 26,2 cm) : capacité technique et financière et doit comporter les pièces suivantes :

(Registre du commerce pour les bureaux d'études (personne morale), agrément ou copie de l'extrait d'inscription aux tableaux nationale des architectes, pièce fiscale et patrimoniale (CNAS, CASNOS), casier judiciaire, extrait de rôle apuré ou avec échéancier, références professionnelles, déclaration annuelle des salariés DAS 2012, déclaration de probité, déclaration à souscrire, listes des moyens matériels appuyée de toutes les pièces justificatives (carte grise + assurance + facture de matériel de tirage de plans), listes des moyens humains, photocopie léga-

lise de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés (année 2012).

NB : tous documents fournis doivent être en deux exemplaires légalisés.

2^e Enveloppe dénommée (C) (Couleur blanche) : dossier graphique et écrit

3^e Enveloppe dénommée (D) (Couleur jaune de format 36 x 26,2 cm) : cahier des charges concernant l'avis d'appel d'offres, lettre de soumission.

4^e Enveloppe dénommée (E) (Couleur blanche de format 36 x 26,2 cm) : (fiche d'identification)

Les offres doivent être déposées auprès de la Direction du Commerce de wilaya de Laghouat (rue Ahmed Ben Salem Maamourah - Laghouat) le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est fixée à **30 jours** à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à **(31/12)**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture publique des plis technique et financier s'effectuera au siège du maître de l'ouvrage indiquée ci-dessus en présence des soumissionnaires le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus à **14 h**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres, pendant une période égale à la préparation des offres (**30 jours + 03 mois**), qui prendra effet à compter du dernier jour de préparation des offres.

DK NEWS

Anep : 100 851 du 09/01/2014

ÉQUIPE NATIONALE :

Pourquoi changer de sélectionneur à 5 mois du Mondial ?

S.Ben

Changer de coach dans des clubs, cela se fait au gré des résultats pour ne pas dire des humeurs des présidents de clubs, mais changer de sélectionneur d'une Équipe nationale, n'est pas du tout la même chose. C'est pourquoi, on se demande pourquoi parle-t-on régulièrement depuis la qualification des Verts au Mondial du changement ou pas du sélectionneur le Bosnien Vahid Halilhodzic ?

Pour répondre à cette question, il va falloir d'abord se demander pourquoi le changer puisqu'il a réussi son pari et son objectif à savoir qualifier les Verts au Mondial brésilien.

La réponse des observateurs est toute simple, car il y a mésentente flagrante entre le sélectionneur Vahid Halilhodzic et son président employeur, le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouaroua. Il est vrai et ce n'est un secret pour personne, le «clash» entre Raouaroua et Halilhodzic remonte à l'année dernière ou pour être plus large depuis l'élimination de certains cadres des Verts après le départ de Saâdane et Benchikha.

Mais, pour les spécialistes, si c'est une mésentente pour un problème de «choix» technique, alors là, le président de la FAF n'a aucune chance. Il est dans le tort. Car, sur le plan technique et pour être plus explicite, choix des joueurs, des tactiques et plans de jeu, des adversaires pour les matchs amicaux, des lieux et moment des stages, ce n'est nullement des prérogatives du président de la FAF. Et de ce côté, c'est Halilhodzic qui a raison même s'il se trompe. Car, au final c'est lui qui est comptable des résultats selon les clauses de son contrat-objectif (s).

Maintenant, il reste, un autre volet, à voir pour répondre à cette question de changer ou pas de coach et spécialement aujourd'hui : d'aucuns savent que le rôle qu'il joue et que joue encore le président de la FAF pour que les joueurs d'origine algérienne choisissent de porter les couleurs des Verts est indéniable pour ne pas dire colossal. Alors, passer des mois pour ne pas dire des années à convaincre un joueur de porter les couleurs de son pays d'origine et voir un coach «étranger» décider de mettre ce joueur au «pilori», ce n'est pas du tout dans les meurs du «professionnalisme». Et de ce côté, Halilhod-



zic n'a aucune chance devant Raouaroua. C'est donc un match nul sur ce cas. Et finalité qui est perdant : la sélection algérienne. Car, des joueurs aspirant soit à rejoindre les Verts pour la première fois ou ceux ayant déjà porté les couleurs de l'Algérie pour participer au Mondial seront bien perturbés car ils vont devoir ménager le «chou» et la «chèvre» alors, il vaut mieux laisser les deux responsables se «battre» par presse interposée pour peu que l'équipe ne perde pas sa stabilité. Et voilà, le mot est lâché et aussi bien Halilhodzic que Raouaroua

sont d'accord pour ce point. Raouaroua voulait garder Vahid après la qualification du Mondial pour cette «stabilité» et Halilhodzic de ne point changer d'effectif pour le même cas, «la stabilité» alors au nom de cette stabilité, arrêtez ce «clash» et concentrez-vous sur l'objectif de tenter de passer au second tour de ce Mondial et Vahid n'a pas à avoir peur d'être «optimiste» lui qui ne jure que par «la victoire en parlant aux joueurs» alors pourquoi avoir peur de tenter le deuxième tour comme le veulent les Algériens bien qu'il faut re-

connaître que cela ne sera vraiment pas facile devant des équipes très difficiles comme la Belgique, la Corée du Sud et la Russie. Et c'est dans l'apanage des Algériens de relever les défis les plus fous. Raouaroua le sait alors que Halilhodzic l'a bien compris après avoir vu ce public des Verts qui l'a sidéré en le voyant manifester sa joie après la qualification à ce Mondial 2014. Le public a lui aussi droit de rêver. Alors faites tout pour tenter de concrétiser ce rêve bien algérien...

S.B.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : AÏN DEFLA
DAÏRA : EL-ATTAF
COMMUNE : EL-ATTAF

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET/OU INTERNATIONAL LIMITÉ N° 02/2014

L'APC d'EL ATTAF lance un avis d'appel d'offres national et/ou international limité en vue de la réalisation des projets sous-cités :

- ETUDE ET SUIVI ET REALISATION D'UN SIEGE COMMUNAL 1RE TRANCHE (LES GROS SERVE).

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées dans le domaine des bâtiments (activité principale 04 et plus) sont invitées à se présenter au siège de la commune (service d'équipement) pour retirer les cahiers de charges contre le paiement de la somme de (**1.400 ,00 DA**) mille quatre cent dinars qui définies dans le cahier des charges sera versée au régisseur communal non remboursable (les frais de photocopie des papiers)

- Les offres doivent être envoyées au président d'APC accompagnées obligatoirement des pièces suivantes :

A/Offre technique:

- 1- Déclaration à souscrire dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- 2- Déclaration de probité dûment remplie, signée et datée par le soumissionnaire

NOTE: toutes les pièces (copies) constituant le dossier technique doivent être certifiées conforme à l'original par les services habilités.

B/Offre financière:

- La lettre de soumission dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

DK NEWS

- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

Les offres techniques et financières doivent être remises dans (02) deux enveloppes séparées la première porte la mention (**offre technique**) et la seconde porte la mention (**offre financière**) et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et strictement doit porter :

- La mention (**avis d'appel d'offres national et/ou international limité**
(À ne pas ouvrir) N°/2014

- ETUDE ET SUIVI ET REALISATION D'UN SIEGE COMMUNAL 1RE TRANCHE (LES GROS SERVE).

- Adressée à **monsieur le Président d'APC d'El Attaf**.

- La date limite du dépôt des offres est fixée à **trente (30) jours** à partir de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres et peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de la commune à onze heures trente (11h30) du même jour de la date limite du dépôt des offres (technique et financière).

- La dernière heure de dépôt des offres est limitée à **onze heures (11h00)** du matin.

- L'ouverture des plis technique et financière sera au niveau de siège de l'APC d'EL ATTAF (salle de réunions) à **onze heures et trente minutes du matin (11h30)** les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis (technique et financier).

- La lettre de soumission dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.

- Bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

Anep : 100 919 du 09/01/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : EL OUED

LA DIRECTION DE CULTURE
CITÉ ELCHAT EL OUED
NIF : 39010106020

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 02/2013

Le Directeur de la Culture de la wilaya d'El-Oued lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

Realisation d'un conservatoire de musique au commune de M'ghaier wilaya d'El Oued.

Par conséquent les entreprises qualifiées catégorie 02 ou plus (activité principale ou secondaire bâtiment en cours de validité) peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de la Culture de la wilaya d'El-Oued. Les soumissionnaires doivent adresser ou déposer leurs offres à la Direction de la Culture Cité Elchat El-Oued le **(30^ejour) de 08h00 à 12h00** à partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale quotidienne ou le BOMOP. Dans deux enveloppes offre Tech et offre Fin dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme ne comportant que les mentions suivantes :

A la Direction de la culture de la wilaya d'El-Oued

Appel d'offre national restreint N° : 02/2013
Projet : realisation d'un conservatoire de musique au commune de M'ghaier wilaya d'El Oued
(À ne pas ouvrir)

L'offre technique content:

- Déclaration à souscrire signée et paraphée et datée
- Déclaration de probabilité signée et paraphée et datée
- Copie conforme certificat de qualification et de classification légalisée catégorie (02) ou plus activité principale ou secondaire bâtiment actualisé
- Copie conforme du registre du commerce légalisée
- Casier judiciaire du gérant moins de trois mois (copie légalisée)

DK NEWS

- Extrait de rôle de moins de trois mois apuré actualisé

- Copie conforme du matricule fiscal

- Attestation de mise à jour CNAS/CASNOS/CA-COBATPH en cours de validité

- Planning de réalisation signé et paraphé

- Instruction au soumissionnaire signé, paraphé et daté

- Références professionnelles et les attestations de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrages

- Bilans annuels des trois (03) dernières années (2010-2011-2012) visés par les services des impôts

- Liste des moyens matériels et moyens humains avec justification conformément au caractère des charges

- Copie du statut pour les sociétés légales (copie légalisée)

- Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année 2012.

Offre financière content:

- Lettre de soumission signé et paraphé
- Le bordereau des prix unitaires et le détail contentif et estimatif signé et paraphé

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **(120) jours** à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des deux offres (technique et financière) se fera le **30^ejour** de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP à partir de **14h30**.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture qui se déroulera au siège de la Direction de la Culture de la wilaya d'El-Oued à partir de **14h30** le jour de dépôt des offres, en cas où il s'agirait d'une journée férié, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable qui suit à la même heure.

Anep : 100 857 du 09/01/2014



IRAN

Un outsider de charme



Queiroz : «Donner des maux de tête aux Argentins»

"Je ne peux pas vous donner de chiffre, tout dépendra de notre préparation. Si nous sommes vaillants, alors nous aurons notre chance ; si nous ne travaillons pas assez, alors nous ne serons pas en mesure de la saisir. Les qualifications ont été un véritable enfer pour nous. Du coup, c'est le paradis de se retrouver dans ce groupe. Pour mes joueurs, c'est un honneur de jouer contre ces adversaires. Il faudra qu'ils disputent chaque match et chaque minute avec enthousiasme et avec la volonté d'accéder au deuxième tour. Le match contre l'Argentine ? J'espère que nous pourrons donner des maux de tête aux Argentins... Ça ne mange pas de pain de rêver !"

Les joueurs-clé

Javad Nekounam s'est vu confier la lourde responsabilité de faire oublier l'inusité Mahdavikia. Véritable meneur d'hommes, le milieu de terrain n'hésite pas à prendre la construction du jeu à son compte, bien aidé en cela par Masoud Shojaei. L'attaquant Karim Ansarifard semble quant à lui promis à un bel avenir, tandis qu'en défense, l'expérience de Mohammad Nosrati reste un gage de sécurité. Enfin, l'attaquant Reza Ghoochannejhad et les milieux de terrain Ashkan Dejagah et Andranik Teymourian ont joué un rôle capital dans la qualification.

Passé en Coupe du monde

Malgré son statut de ténor en Asie, l'Iran n'a jamais réussi à passer la phase de groupes de la Coupe du Monde de la FIFA™. La Mellî est revenue de son voyage en Argentine en 1978 avec un petit point dans son escarcelle, arra-

ché à l'Écosse (1:1). Son premier succès sur la scène mondiale est l'œuvre de la fameuse "génération dorée", emmenée par les Ali Daei, Karim Bagheri et autres Mehdi Mahdavikia en 1998. Cependant, ce succès historique



* Source : www.fifa.com

(2:1) contre les États-Unis n'a pas suffi pour continuer l'aventure en France au-delà du premier tour. Enfin, en 2006, les Iraniens n'ont pris qu'un point, contre l'Angola (1:1).



Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmajid TAREB | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62/63 - **FAX** : 021.94.66.82
E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITÉ** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62 (63) /
FAX : 021.94.66.82 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa -
1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Jeudi 9 Janvier 2014 - 7 Rabi' al-awwal 1435 - N° 476 - Deuxième année

Théâtre BEJAIA Générale de «Gellul efhaymi»

Arslan B.

Cette pièce théâtrale, mise en scène par Djamel Abdelli sur un texte de Abdelkader Alloula, sera présentée au public au TR Béjaïa Malek-Bouguermouh samedi 11 janvier 2014 dès 16 h à l'occasion de la célébration de « Yennayer » 2964 du calendrier amazigh. Sur les planches évolueront, dans cette pièce, des comédiens de talent, en l'occurrence Mounia Aït Meddour, Abdelaïz Hammachi, Belkacem Kaouane, Saâd Saâdi et Nassim Mohdeb. Le support musical est de l'incontournable Abdelaïz Yousfi alias Bazou (lui-même également metteur en scène).

Synopsis de la pièce : généreux, fidèle à des principes, patriote jusqu'au bout des cils, Gellul Lefhaymi qui espère sincèrement que la prospérité fasse tâche d'huile le plus tôt possible, de sorte que tous ses compatriotes en jouissent pleinement, croit également beaucoup en la justice sociale. Durant les moments de crise, notre personnage principal répond toujours présent, stoïque. Prompt à combattre toute partialité, Gellul n'a jamais été inconsistant, mais constant dans sa conduite, donc plutôt égal à lui-même, ses points de vue souvent judicieux mais... Il y a, hélas, un « mais » : Son humeur de dogue « ainsi que ses accès d'anxiété » Et c'est, précisément et malheureusement dans ces circonstances-là que Gellul Lefhaymi en arrive à perdre son self-control et... dérape !

A. B.

Oum El-Bouaghi: Mise en échec d'une tentative d'exportation frauduleuse de 450.000 euros

Les éléments de la Gendarmerie nationale d'Oum El Bouaghi ont déjoué lundi une tentative d'exportation frauduleuse d'une somme de 450.000 euros, a-t-on appris hier auprès de ce corps constitué.

Ce montant en devises a été découvert «soigneusement dissimulé» à bord d'un véhicule de tourisme immatriculé à Alger, en provenance de Bir El Ater, dans la wilaya voisine de Tébessa, a précisé la même source.

Ajoutant que le conducteur du véhicule était également en possession de 263 dinars tunisiens, les services de la Gendarmerie nationale d'Oum El Bouaghi ont souligné que l'enquête se poursuivait en vue d'arrêter «6 autres individus impliqués dans ce trafic».

CONTREBANDE

Plus de 174 tonnes de farine et autres denrées alimentaires saisies par l'ANP à Tin Zaouatine

Plus de 174 tonnes de farine et autres denrées alimentaires ont été saisies et 17 personnes arrêtées par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), lundi à Tin Zaouatine, à l'extrême sud du pays, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande, un détachement de l'Ar-

mée nationale populaire a réussi, lundi, au cours d'une patrouille de reconnaissance sur la bande frontalière Sud du pays, à Tin Zaouatine, relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6ème région militaire) à intercepter sept camions transportant plus de 174 tonnes de farine et autres denrées alimentaires, ainsi que 111 matelas de

grande dimension», souligne le communiqué.

Au cours de cette opération, «17 personnes ont également été arrêtées», précise la même source.

«Par ailleurs, dans le cadre de la lutte antiterroriste, les services de sécurité de l'ANP relevant de la VF région militaire ont réussi, mardi, à découvrir et

à saisir quatre (0.4) fusils automatiques de type kalachnikov et un (01) fusil semi-automatique ainsi qu'une quantité de munitions et de chargeurs au niveau des frontières communes avec le Mali, au niveau du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar», ajoute la même source.

APS

Algérie - Maroc LIBÉRATION DU JEUNÉ KHOUALED ISLAM L'Algérie se réjouit de son retour au pays

L'Algérie se réjouit du retour hier au pays du jeune athlète algérien, Khoualed Islam, libéré vendredi dernier après 11 mois de détention à Agadir (sud du Maroc), a indiqué à l'APS le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

«Nous nous réjouissons du retour en Algérie, ce mercredi, de notre jeune compatriote, Khoualed Islam. À cette occasion, nous tenons à saluer l'endurance remarquable dont il a fait preuve tout au long de la douloureuse épreuve qu'il a dû subir dans ce pays voisin», a affirmé le porte-parole du MAE.

«Je rappelle que le gouvernement algérien avait exprimé ses vifs regrets à la suite du lourd verdict prononcé le 19 mars 2013 par le tribunal de première instance d'Agadir, alors que les éléments du dossier et surtout l'absence de caractérisation des faits reprochés à notre jeune compatriote plaident en faveur de son acquittement», a-t-il ajouté.

M. Belani a également rappelé que «de nombreux efforts ont été consentis en vue de trouver une issue heureuse à cette pénible affaire, mais cette sen-

tence disproportionnée, qui a été confirmée le 6 mai 2013 par la chambre criminelle de la cour d'appel d'Agadir, a eu pour effet de maintenir le jeune Islam dans un centre où il a purgé les 4/5 d'une peine injustement infligée et elle amène tout naturellement nombre d'observateurs à remettre l'équité de ce procès en question». Islam Khoualed (15 ans) a obtenu lundi une autorisation de sortie, délivrée par le bureau des étrangers de la préfecture de police de la ville d'Agadir, à l'attention des autorités portuaires lui permettant de quitter le Maroc. Détenu depuis le 11 février 2013, le jeune rameur avait été remis, vendredi à son père (Azeddine) en présence de l'avocat de la famille, Me Sellam Khaled, rappelle-t-on. Islam Khoualed avait été condamné, le 19 mars 2013 par le tribunal de première instance d'Agadir à un

an de prison ferme et 40.000 dirhams de dommages et intérêts pour «atteinte à la pudeur contre un mineur».

L'athlète, qui participait à un entraînement avec l'équipe nationale de voile, avait vu sa condamnation confirmée le 6 mai 2013 par la chambre criminelle de la cour d'appel d'Agadir.

Le jugement avait été rendu devant sa famille et en présence de ses deux avocats, l'Algérien Me Sellam Khaled et le Marocain Me Chabbi Mohamed.

Les autorités algériennes avaient fait part de leur «profond regret» suite à la décision de la chambre criminelle de la cour d'appel d'Agadir, «confirmant une peine aussi lourde (...).»

M. Belani avait souligné que «les éléments du dossier et l'absence de constitution et de caractérisation des faits allégués laissaient supposer une relaxe».



Dans le cadre d'un partenariat avec Ooredoo

L'Association IQRAA et Ooredoo célèbrent la Journée arabe d'alphabétisation

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo se joint à l'Association algérienne d'alphabétisation IQRAA pour célébrer la Journée arabe d'alphabétisation, instituée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alesco) depuis 1970.

La Journée arabe d'alphabétisation qui est célébrée le 08 janvier de chaque année a pour objectif de lutter contre l'analphabétisme dans le monde arabe en mettant en place des programmes conçus pour la promotion de l'éducation et d'encourager les pays arabes à s'associer à ces projets par une contribution financière ou culturelle. Intervenant à cette occasion, Aicha Barki, Présidente de l'association IQRAA saisit la célébration de cet événement pour remercier Ooredoo, partenaire de l'association pour son soutien indéfectible et sa fidèle contribution aux différentes

actions entreprises dans la lutte contre l'analphabétisme. « Nous confirmons en ce jour, notre volonté de renforcer davantage notre partenariat avec Ooredoo avec qui nous œuvrons côté à côté pour permettre au plus grand nombre d'Algériens d'accéder à l'éducation et de

réaliser notre ambition qui est celle d'éradiquer l'analphabétisme », a-t-elle affirmé. Joseph Ged, directeur général d'Ooredoo a indiqué pour sa part, qu' « à travers la célébration de cette Journée arabe d'alphabétisation, nous réaffirmons notre fierté d'accompagner l'association IQRAA dans ses diverses actions visant à promouvoir le savoir et l'éducation et éradiquer le fléau de l'analphabétisme en Algérie ». « Je tiens également à réitérer à cette occasion, l'engagement de Ooredoo aux côtés de l'association IQRAA à poursuivre la lutte contre l'analphabétisme ; un enga-

gement qui a été concrétisé en février 2013 à travers la signature d'un contrat qui vise à renforcer notre partenariat sur le long terme », a ajouté le DG de cette entreprise. L'Algérie a enregistré un grand pas dans la lutte contre l'analphabétisme.

Ce que confirme une étude menée en 2013 financée par Ooredoo et réalisée par le Centre d'Etudes et d'Analyses pour la Population et le Développement (CENEPAP) pour le compte de l'association IQRAA portant sur « l'expérience algérienne en matière de lutte contre l'analphabétisme après 50 ans d'Indépendance ». Selon cette étude, « de grandes avancées enregistrées par l'Algérie depuis son indépendance avec un net recul du taux d'analphabétisme à moins de 22% en 2008 ». Il faut dire que le partenariat avec IQRAA s'est déjà concrétisé par de nombreuses opérations au

profit de cette association notamment à travers la contribution financière de Ooredoo (Ex-Nedjma) à la construction et à la dotation en équipements pédagogiques de l'Ecole d'alphabétisation d'El Khroub (Constantine) inaugurée en juin 2009. Et ce n'est pas tout. Autre projet initié par Ooredoo a permis de financer l'équipement du Centre d'Alphabétisation, de Formation et d'Insertion des Femmes (AFIF) de Temaine dans la Wilaya de Ouargla et de mettre à la disposition des apprenantes des outils technologiques modernes facilitant leur instruction.

Par ailleurs, le « Prix Ooredoo d'alphabétisation » qui a été institué l'année dernière, sera décerné pour la deuxième année consécutive à l'occasion de la célébration de Yaoum el Ilm (Journeau du Savoir) qui coïncide avec le 16 avril de chaque année.